



Guide technique

Les Prairies du Mézenc

Guide de reconnaissance des prairies de l'AOP Fin Gras du Mézenc

Conservatoire Botanique National



MASSIF CENTRAL

Un guide réalisé en partenariat avec



1. Le Mézenc, un terroir et des savoir-faire

Une diversité floristique exceptionnelle	3
Un agro-écosystème complexe aux multiples contraintes	4
Les prairies : un héritage pluriséculaire	5
Des pratiques agricoles favorables à la biodiversité	6
Le foin du Mézenc, un savoir-faire ancestral	7
Les prairies à flore diversifiée : des atouts agronomiques à faire valoir	9
Le Fin Gras du Mézenc : un label de valorisation du terroir	11
Le Concours Prairies Fleuries sur la zone AOP Fin Gras du Mézenc	13

2. Guide de reconnaissance de la diversité floristique des prairies de fauche du Mézenc

Reconnaître les grands types de prairies du Mézenc	15
Mieux connaître la flore pour appréhender les enjeux de son exploitation	16
Une approche simplifiée de la diversité floristique des prairies de fauche	20
Votre prairie en un coup d'œil	21
Votre prairie en trois coups d'œil	22
Votre prairie en graminées	24
Fiches espèces	26

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et l'Association Fin Gras du Mézenc ont organisé entre 2013 et 2015 le concours général agricole des prairies fleuries. Reconnues parmi les plus belles prairies de France d'un point de vue écologique et agronomique, les prairies qui entourent les Monts Mézenc et Gerbier de Jonc ont fait l'objet d'études et d'actions de sensibilisation afin d'en connaître et partager les richesses.

Ainsi, dans le cadre d'un programme d'étude des milieux ouverts herbacés coordonné par les parcs naturels du Massif central, le Conservatoire botanique national du Massif central et les chambres d'agriculture du Massif central ont étudié la diversité des milieux ouverts herbacés en lien avec les pratiques agricoles.

Sur le territoire du Fin Gras du Mézenc, sept exploitations ont fait l'objet d'une étude de leurs pratiques agricoles et de la diversité floristique des prairies. Les enquêtes réalisées à cette occasion et les nombreuses rencontres avec d'autres éleveurs du territoire ont permis de mettre en évidence une connaissance fine des prairies et de récolter les savoir-faire et les représentations des exploitants du terroir Mézenc. Les phrases entre « ... » sont directement tirées des enquêtes réalisées et constituent donc le témoignage direct du ressenti des éleveurs rencontrés à l'égard de leurs prairies.

Ce guide vise uniquement les prairies, surface de production fertilisée, sur lesquelles les agriculteurs réalisent leur stock de fourrage pour l'engraissement hivernal du bétail Fin Gras. Destiné en priorité aux éleveurs et aux professionnels de l'agro-écologie, il vise à donner les clefs de compréhension des dynamiques végétales liées aux pratiques culturales dans les prairies de fauche du Mézenc.

Ce guide se veut aussi un support pédagogique de formation auprès de publics variés, un outil de sensibilisation au maintien de prairies à flore diversifiée et à leur valeur agronomique, ambassadrices de la richesse d'un terroir d'exception...

*En souvenir de Christian Giroux,
brillant et chaleureux botaniste,
amoureux du Mézenc et de ses prairies...*

1. LE MÉZENC, UN TERROIR ET DES SAVOIR-FAIRE



Une diversité floristique exceptionnelle

Le Massif du Mézenc se caractérise par une diversité floristique exceptionnelle. La diversité de couleurs des prairies présentes sur ce territoire (aspect esthétique) en est le résultat le plus visible...

Ainsi près de **320 espèces végétales ont été recensées dans le parcellaire des sept exploitations étudiées**. Si l'on prend en considération les sommets des Sucs, du Mézenc, les milieux forestiers... la biodiversité végétale du territoire est, bien entendu, plus importante. Peu de territoires peuvent s'enorgueillir d'abriter autant d'espèces végétales au sein d'un parcellaire agricole exploité et support d'une activité économique marquante.

L'origine de cette diversité est avant tout le fait d'un sol peu acide car issu de roches volcaniques. Cette plus faible acidité a permis le développement d'une flore beaucoup plus diverse que dans les prairies des massifs granitiques alentour (Tanargue, Boutières, Forez...).

Pour autant le maintien de cette ressource n'a été possible que par la conjonction de facteurs environnementaux (pente, climat...) et humains. Ceux-ci ont conduit au développement d'une agriculture de qualité qui a su tirer profit de cette montagne à la fois dure et généreuse ●

La biodiversité : une richesse à valoriser

L'engouement croissant de la société pour des produits de qualité et/ou labellisés constitue pour l'agriculture une réelle opportunité de développement. Les territoires de montagne, préservés des grandes mutations agricoles du siècle dernier, ont su valoriser les ressources naturelles du territoire et préserver une biodiversité exceptionnelle. Qu'on se le dise, **le Massif central est aujourd'hui une terre d'avenir propice au développement d'une agriculture de qualité !**



Un agro-écosystème d'origine complexe

Le Massif du Mézenc, **vaste plateau d'origine volcanique** situé en moyenne montagne à plus de 1 000 m d'altitude, domine la bordure orientale du Massif central et se caractérise par des paysages ouverts. Les sols volcaniques, moins acides et plus profonds, sont à l'origine d'une meilleure valeur agronomique des prairies qui s'y développent, et le relief moins accidenté qu'au niveau des Boutières ou du Tanargue a favorisé la mécanisation et le maintien d'une activité agricole dynamique.

L'activité volcanique à l'origine du Massif du Mézenc a débuté il y a 11 millions d'années par l'apparition d'une fracture dans le socle cristallin lors de la formation des Alpes. Des épanchements de laves ont alors recouvert en grande partie ce socle granitique et formé un vaste plateau. Un second épisode volcanique va mettre en place les sucres de **phonolite** et de **trachytes** qui parsèment le paysage. Enfin, un dernier épisode, qui s'est terminé il y a 40 000 ans, a permis la création des lacs de cratère (Issarlès) en lien avec

un volcanisme explosif. Ces caractéristiques géologiques, identitaires du Parc des monts d'Ardèche, ont ainsi été reconnues au travers du Label « GEOPARK mondial UNESCO ».

Le climat est nettement marqué par des **conditions montagnardes**. Le Massif du Mézenc se distingue cependant des autres montagnes du Massif central par sa position orientale qui est à l'origine d'un climat très particulier, rude en hiver et plutôt sec en été (avec des épisodes de sécheresse printanière). Ces risques de sécheresse sont moindres à l'ouest du Massif central où le climat nettement atlantique assure la verdoyance des pâtures du Cantal et de la Chaîne des Puys. Ici, les influences climatiques méditerranéennes qui remontent la vallée du Rhône conditionnent directement les pratiques agricoles. Ce climat plus sec a ainsi permis le développement des prairies de fauche à des altitudes beaucoup plus élevées qu'à l'ouest du Massif central, l'air estival plus sec permettant de faire sécher le foin jusqu'à plus de 1 400 m d'altitude ●

Les prairies : un héritage pluriséculaire

Les paramètres environnementaux (épaisseur de sol, humidité, altitude...) conditionnent les types de pelouses et de prairies qui s'expriment dans le parcellaire agricole.

On distingue deux grandes catégories de milieux ouverts herbacés d'après la physiologie de la végétation. Les **pelouses** correspondent à des végétations rases (10-15 cm) qui se caractérisent par des espèces de petite taille et, en ce qui concerne les graminées, par la dominance des espèces à feuilles fines (fétuques, Nard raide). Les pelouses se développent classiquement sur des sols peu épais et pauvres en matières nutritives. Elles constituent la part principale des pâtures sur le Mézenc.

Les **prairies** correspondent à des végétations élevées (20-40 cm), fermées, denses, qui se caractérisent par des espèces de grande taille et, en ce qui concerne les graminées, par la dominance des espèces à feuilles larges (Pâturin commun, Dactyle aggloméré, Fromental, Houlique laineuse...). En dehors de toute fertilisation d'origine humaine, les prairies se développent sur des sols épais, riches et bien alimentés en eau (bas de pente, zones de dépression, bords de cours d'eau...).

Sur le territoire du Mézenc, les fortes contraintes environnementales limitent la présence de prairies alors qu'elles représentent le type de végétation herbacée dominant dans les territoires de plaine aux sols plus épais. L'existence de prairies de fauche sur le Mézenc est donc le résultat de siècles de travail paysan (et de fertilisation organique) qui ont permis de transformer progressivement les pelouses initiales en prairies. Mais, **ces prairies traditionnelles modérément fertilisées par une fumure de fond abritent encore les espèces reliques des pelouses initiales**, ce qui explique leur exceptionnelle diversité floristique.

Ces prairies ne sont donc pas là par hasard : **« les prairies de fauche, c'est ce que nous ont laissé les anciens », c'est un héritage culturel et patrimonial, un patrimoine naturel et humain.** Le temps est un paramètre crucial : ceux qui ont converti il y a seulement vingt ou trente ans des parcs de pâture (constitués de pelouses) en prairies fauchées savent bien que le rendement n'est pas toujours au rendez-vous. Au-delà de l'approche quantitative des fertilisants apportés, il y a surtout les aspects historiques et la nature de la fertilisation ●

Des pratiques agricoles favorables à la biodiversité

Les exploitations du plateau du Mézenc adhérant à l'AOP « Fin Gras du Mézenc » présentes des systèmes de production diversifiés : laitier, mixte, allaitant, veaux sous la mère... Cette diversité conduit à des stratégies fourragères différentes, mais les prairies destinées à la production de foin pour les animaux Fin Gras sont conduites de manière assez similaires d'un élevage à l'autre. La conduite des prairies de fauche à flore diversifiée relève d'un subtil équilibre entre une fertilisation toujours modérée mais suffisante pour assurer la production et l'entretien de la fertilité du sol, et des dates de fauches tardives. Les conditions sont ainsi réunies pour garantir l'expression d'une grande diversité floristique.

Une fertilisation essentiellement d'origine organique...

La fertilisation des prairies du Mézenc est basée pour l'essentiel sur l'utilisation des effluents d'élevage (fumiers, purins). Avec un hiver long et donc une présence des animaux en bâtiment pendant près de 7 mois, les quantités de déjections stockées, souvent sous forme de fumier, sont importantes. Après une maturation de 8-10 mois en fumière, le fumier est épandu généralement en début ou en milieu d'hiver (de fin octobre à fin décembre). Les éleveurs cherchent à répartir l'ensemble du fumier sur les surfaces de fauche, de sorte que les quantités épandues sont modérées (15-20 t tous les deux

ans). Les engrais du commerce, en particulier l'azote minéral, sont peu utilisés dans ces systèmes d'élevage économes et surtout réservés aux parcelles de fauche éloignées du siège de l'exploitation.

C'est d'ailleurs une caractéristique du cahier des charges Fin Gras du Mézenc que de limiter l'apport d'engrais azoté du commerce à 30 kg N/ha : cela permet de privilégier la fumure organique de fond de la prairie et la vie biologique du sol tout en évitant les excès liés à une trop forte fertilisation azotée ●

Repères techniques

La fumure organique assure les besoins de la prairie en phosphore et potassium, en limitant l'acidité du sol. Des apports de 15-20 t de fumier de bovin/ha/2 ans sont suffisants, en routine, pour couvrir les besoins des plantes. Avec du lisier, on prendra plus de précautions : sa part d'azote soluble plus importante lui confère un effet sur la croissance des plantes plus important. On tiendra compte de sa concentration en éléments fertilisants :

20 m³/ha maximum pour un lisier pur, jusqu'à 30 m³/ha pour un lisier dilué.

Le complément en azote minéral peut être intéressant pour gagner en autonomie fourragère avec un gain envisageable de 1 t de foin/ha, mais il doit être utilisé avec parcimonie pour préserver à long terme la diversité des prairies du Mézenc. Sur les terrains profonds et régulièrement amendés, l'intérêt de cet apport pour faire du foin

tardif est limité. Il est même à éviter sur les parcelles fertilisées en lisier au risque de trop favoriser les graminées précoces.

Sur les prairies les plus maigres, les graminées à feuilles fines et tardives qui dominent valoriseront moins bien cet apport en termes de gain de productivité. Une fumure de fond sur le long terme favorisera l'implantation des graminées plus productives.



Des dates d'utilisation tardives en accord avec la flore des prairies

La conjonction de gelées tardives et de sécheresses précoces a conduit les éleveurs du Mézenc à ne pas pratiquer de déprimage afin de ne pas risquer de perdre leur récolte de foin.

La flore tardive ne s'y prête guère et la sanction peut être sans appel les printemps secs. Sur ce secteur de montagne, les éleveurs aiment à rappeler qu'« *ici, l'herbe se fait en juin...* » et qu'il faut attendre le mois de juillet pour la récolter. En effet, à ces altitudes, le mois de juin peut être encore froid et pluvieux.

Ce mode d'exploitation est très favorable au maintien des espèces tardives les plus menacées en raison de l'intensification des pratiques. Les prés de fauche font l'objet d'un pâturage du regain en arrière-saison. Cette repousse de meilleure qualité permet de soutenir les lactations des vaches nourrices.

Au niveau des graminées, l'Agrostide capillaire assure une part importante du fond prairial, accompagné de la Trisetè jaunâtre (ou

Avoine jaunâtre), de la Flouve odorante et de la Fétuque rouge. Ces graminées présentent une bonne aptitude au report sur pied : elles permettent ainsi d'assurer un fourrage de qualité même assez tard en saison.

Au niveau des légumineuses, la Gesse des prés apparaît comme un marqueur de ces prairies de fauche d'altitude. Fréquente et parfois très abondante, elle est souvent accompagnée de vesces, du Trèfle violet et dans une moindre mesure du Trèfle blanc. Le Lotier corniculé est quant à lui peu présent dans les prairies de fauche : espèce rustique, on le trouve plus fréquemment dans les pelouses pâturées. Rappelons que la présence des légumineuses dans les prairies permet d'améliorer la valeur protéique du fourrage.

Enfin l'altitude et des niveaux de fertilisation modérés permettent le développement d'un nombre très important de « plantes diverses » qui assurent pour bonne part l'appétence et la valeur alimentaire du fourrage ●



« Un foin de qualité est un foin court, diversifié et bien récolté »

Le foin du Mézenc, un savoir-faire ancestral

Le foin du Mézenc, très parfumé, procure ses qualités à la viande. La preuve scientifique en a été établie en 1998 par les travaux de N. Kondjoyan et J.-L. Berdagué de l'INRA de Theix qui ont mis en évidence l'existence d'un lien significatif entre les profils terpéniques du foin du Mézenc et les profils terpéniques des graisses animales. Ainsi était avérée une relation entre la composition des tissus animaux et le terroir par le biais de l'alimentation : le foin du Mézenc libère ses parfums dans la viande Fin Gras.

Au fil des siècles, la production des bœufs de Pâques s'est installée sur le Mézenc grâce à la récolte d'un foin abondant et propre à l'engraissement. Le foin le plus court et le plus fin est réservé aux bêtes à l'engrais ; il faut donc non seulement le récolter dans les meilleures conditions mais aussi pouvoir l'utiliser facilement : après les techniques anciennes d'engrangement "en plis", le tri sévère du foin est toujours d'actualité afin d'identifier facilement sa provenance une fois entreposé dans la grange.

Parmi la multitude de plantes présentes dans les prairies naturelles du Mézenc, la plus emblématique est la Cistre (Fenouil des Alpes). Cette plante, outre son arôme anisé soutenu, possède une particularité étonnante : alors que le bétail l'évite en vert dans les pâturages, il en raffole quand elle est séchée et mêlée au foin.

Le savoir paysan sur les foins courts pour l'engraissement des bœufs de Pâques est un élément important pour comprendre la réticence des éleveurs à augmenter le niveau de fertilité de leur parcelle et ainsi passer à des foins plus drus, certes récoltés en plus grande quantité mais beaucoup moins appétants. « *Un foin grossier riche en dactyle, c'est que de la fibre ! Et après, cette fibre faut l'épandre au printemps... le tas de fumier augmente, les refus à l'auge aussi et après on brûle du gasoil pour évacuer tout ça* ».

L'intérêt d'augmenter la fertilisation des parcelles sur le Mézenc reste également limité par les contraintes environnementales : « Si



Agrostide capillaire
Agrostis capillaris



Flouve odorante
Anthoxanthum odoratum



Gesse des prés
Lathyrus pratensis



Trèfle des prés
Trifolium pratense

Repères techniques

L'avancée des dates de fauche est reconnue pour améliorer la qualité du fourrage (énergie, protéine) et diminuer son encombrement. Cependant, une avancée trop importante et systématique des dates de fauche sera préjudiciable aux espèces tardives et à la

diversité floristique. Dans la pratique on peut avancer la date de fauche aux alentours du 25 juin à 1150 m à début juillet à 1300 m d'altitude.

En ce qui concerne la pâture des regains, il n'est pas rare d'observer des pâtures très rases en sortie d'automne

(3 à 4 cm). Attention car, à trop raboter, on épuise les plantes et on favorise les espèces gazonnantes comme les fétuques rouges. Il est préférable de laisser 5 voire 6 cm de hauteur d'herbe après chaque utilisation, y compris derrière la faucheuse.

on met trop d'engrais, il faut faucher de bonne heure » et c'est là que le climat rude du Mézenc limite l'intérêt de pratiques de fertilisation plus poussées car l'avancement de la date de maturité du fourrage coïncide alors avec des périodes de climat instables, peu propices à une récolte du foin dans de bonnes conditions. « Si on a trop d'avance le gel fauche à notre place » et de toute façon « ici le foin vient au mois de juin ». Ces contraintes climatiques - « sur le Mézenc, le climat, il vous plie » -, associées à une certaine réticence des éleveurs du plateau à modifier leurs pratiques ont permis le maintien de modes d'exploitation traditionnels, aujourd'hui disparus de nombreux territoires de plaine, et qui correspondent désormais à une conception moderne de ce qui définit une agriculture durable et de qualité aux yeux du consommateur.

La récolte du foin est un moment crucial pour les élevages de montagne. Cette récolte est là-aussi régie par une connaissance fine du terroir. Sur les marges du massif les prairies sont plus précoces, « on essaye de faucher ces parcelles en premier ». On suit donc la maturité du fourrage mais ici « les

degrés jours c'est pas valable, faut regarder les fleurs, ressentir l'herbe ». « Le bon foin on l'entend quand on le retourne, quand il est bien sec, qu'il garde son volume à la pirouette ».

Sur le Mézenc, un printemps pluvieux n'est pas forcément synonyme de mauvaise récolte, car le terroir est tardif, froid : « sur le plateau, on n'a jamais pluie et chaud, ce qui est mauvais pour l'herbe car elle pousse vite et on ne peut pas récolter ». En effet quand il pleut au printemps sur le Mézenc, il fait encore froid, la végétation pousse donc peu et ne perd pas en qualité alimentaire.

« An de fen, an de res » (année de foin, année de rien) : quand le temps est difficile, qu'il pleut beaucoup, on récolte, tardivement, un foin abondant mais de piètre qualité. Certains agriculteurs sont philosophes quant aux conséquences d'une récolte tardive liée à un été pluvieux et, parlant de l'année 2014 : « je dis dans l'instant, c'est une mauvaise année ? Oui... Mais sur la longueur ? c'est une mauvaise année ? non ! Parce que cette année-là, toutes les plantes ont grainé, se sont renouvelées. (...) ça fait partie du cycle » ●

Les prairies à flore diversifiée : des atouts agronomiques à faire valoir

La valeur alimentaire des prairies s'apprécie en croisant les regards entre valeur nutritive, appétence, encombrement et propriétés pour la santé du troupeau.

La diversité des menus : une motivation à l'ingestion des animaux

« Il faut varier les types de foin pour varier les menus ». Les contrastes forts sur le Mézenc avec un gradient d'altitude conséquent, des parcelles de toutes orientations, des fonds humides... permettent la présence de nombreux types de prairies au sein des exploitations agricoles, et donc de nombreux menus.

Par ailleurs les conditions de séchage du foin, très changeantes, favorisent également la diversité des foins. Le foin bouilli ou chauffé, difficilement séché du fait d'une rosée abondante est reconnu par certains éleveurs comme ayant un effet anti-diarrhéique remarquable. Il est généralement récolté par vent du nord qui fait sécher le foin beaucoup moins vite.

Sur le Mézenc, à l'extrême est du Massif central, la notion de carrefour climatique prend toute son importance avec des alternances de bise du nord et de vents du sud souvent imprévisibles. En fonction de leur situation sur le Mézenc, certains préfèrent la bise - « le temps qui dure » - et pour qui « le vent du sud est instable, amenant souvent brouillard et pluie ». À l'ouest du plateau, côté altiligérien, en conditions plus froides, d'autres préfèrent le vent du sud « qui vous sèche un foin bien vert en 24 h ». C'est là un gage de qualité : « moins le fourrage traîne au sol, moins il se déprécie ». La météo est complexe sur ce plateau et c'est bien elle qui dicte la qualité de la récolte !

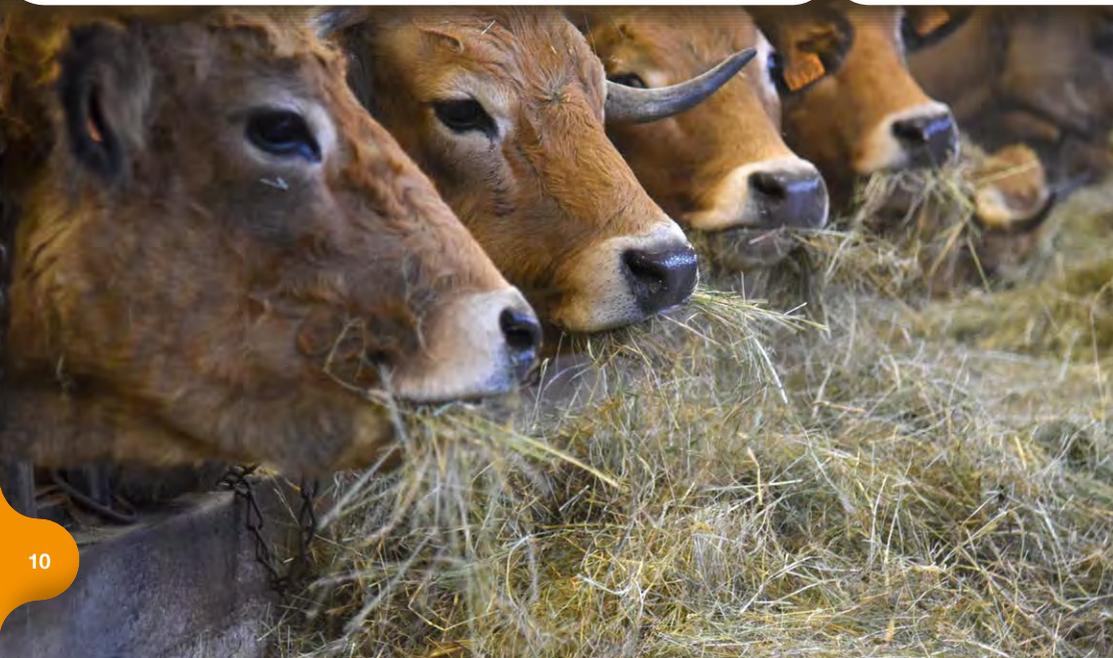
Enfin, la diversité des menus est également liée à la diversité des conduites de fertilisation à l'échelle de l'exploitation. « Une parcelle plus soignée aura moins de fleurs, et nous ce qu'on recherche c'est des prairies riches en espèces car il faut retrouver la prairie dans la viande ». L'augmentation de la fertilité des parcelles est donc recherchée avec parcimonie sur ce territoire. Elle est plus importante sur les exploitations ayant conservé un troupeau laitier, mais pour nombre d'éleveurs allaitants en Fin Gras du Mézenc, « la richesse de la prairie est plus dans les fleurs que dans les UF¹ ».

Une grande souplesse d'exploitation

Une prairie souple est une prairie qui peut être exploitée à des dates variables sans pour autant pénaliser trop fortement son rendement, sa valeur alimentaire ou son appétence. Lors d'épisodes météorologiques défavorables, les prairies à flore diversifiée conservent leur valeur alimentaire sur des périodes longues (mélange plantes précoces / tardives, graminées / dicotylédones).

Des foins rustiques et appétents

Ces prairies donnent des foins courts et fins, reconnus peu encombrants et très appétents, et utilisés de longue date pour l'engraissement hivernal au foin. L'appétence des plantes retrouvées sur le Mézenc détermine la quantité de fourrage que le troupeau consomme volontairement. La diversité des formats (taille des bouchées) augmente la



1 - L'unité fourragère (UF), est l'unité utilisée par l'INRA pour exprimer la valeur énergétique d'un fourrage.

motivation alimentaire des animaux et donc l'ingestion au pâturage ou à l'auge, ce qui augmente la valeur alimentaire des herbages diversifiés et hétérogènes. Ces fourrages sont bien consommés et occasionnent peu de refus.

Leur appétence a depuis longtemps fait la réputation du massif du Mézenc dont le foin est recherché par les éleveurs caprins « *d'en bas* » venant s'approvisionner sur le plateau.

De bonnes conditions de renouvellement du tapis herbacé

Dans les prairies à flore diversifiée, l'abondance et le développement des espèces présentent une variabilité interannuelle parfois importante. Les agriculteurs connaissent bien ce phénomène pour les légumineuses qu'ils observent avec attention comme le Trèfle blanc ou la Gesse des prés. C'est la dynamique des espèces qui assure le renouvellement de la flore et des ressources alimentaires au fil des années. La diversité en espèces permet notamment une bonne réactivité des prairies aux aléas climatiques (gel tardif) ou aux pullulations de rats taupiers. Les prairies les plus diversifiées semblent d'ailleurs moins sensibles aux attaques des rats taupiers : « *Les voisins qui fertilisent peu sont pas tant embêtés* ».

Le stock de graines dans le sol permet d'assurer le renouvellement de la prairie, mais, pour permettre ce renouvellement, **une fauche tardive reste nécessaire pour permettre aux espèces de monter en graines**. Le développement de l'enrubannage pénalise fortement la reproduction de certaines espèces.

La cohérence de l'usage agricole

Riche de graminées à petites feuilles et de nombreuses espèces appétentes, le foin du Mézenc répond aux objectifs d'engraissement des éleveurs Fin Gras avec des valeurs

énergétique et azotée correspondant aux besoins d'un système d'engraissement à l'herbe sur 2 ou 3 ans. Ce mode de croissance lente des animaux est basé sur un fourrage dont les qualités organoleptiques permettent de produire une viande d'exception, contribuant à la cohérence du système grâce à une meilleure valorisation économique des animaux.

Trié, le foin est apporté aux animaux plusieurs fois par jour en visant une consommation maximale pour l'engraissement hivernal. En outre, la diversité floristique est un atout exprimé par certains éleveurs pour commercialiser leurs animaux et vanter la qualité des viandes.

Des atouts pour la santé du troupeau et la santé humaine

Les pratiques de fertilisation modérées et l'altitude du Massif du Mézenc permettent une forte abondance des dicotylédones dans ces prairies, et c'est cette richesse en « *diverses* » qui fabrique les arômes du foin du Mézenc. La diversité des familles botaniques apporte un panel impressionnant d'huiles essentielles, de tanins, de polyphénols, d'antioxydants, d'acides gras insaturés... Ces métabolites secondaires sont très utiles pour la bonne santé de la plante (résistance aux maladies, attraction des pollinisateurs...). Une fois consommé, beaucoup de ces métabolites secondaires ont un intérêt reconnu pour la santé animale (propriétés antiparasitaires, prévention des processus de peroxydation...).

Par ailleurs, il est aujourd'hui démontré que la viande des bovins pâturant des herbages diversifiés présente des rapports oméga-3/oméga-6 beaucoup plus favorables à la santé humaine que celle des bovins en système maïs / tourteaux.

Hélas, les références largement utilisées en agronomie pour estimer la valeur d'une prairie ne prennent pas en compte ces aspects !

L'AOP Fin Gras du Mézenc : un label de valorisation du terroir



Dès les premières démarches autour d'un projet de valorisation d'une production de bovins gras de boucherie sur le Mézenc, il est rapidement apparu qu'une **Appellation d'Origine Protégée (AOP)** était la démarche la plus adaptée au développement et à la promotion de l'élevage local. Les dimensions modestes du massif et les volumes de production limités imposaient une distinction forte : ce serait donc par la différenciation que le produit "Fin Gras" et le Mézenc pourraient être connus et reconnus.

Fruit de l'engraissement hivernal au foin, le Fin Gras du Mézenc est un produit saisonnier commercialisé de février à juin, issu de génisses de plus de 24 mois et de bœufs de plus de 30 mois. Ces animaux sont engraisés pendant le dernier hiver au foin de montagne produit sur la zone d'élevage et issu de prairies exclusivement naturelles situées entre 1 100 et 1 500 m d'altitude. Les animaux sont de races Aubrac, Charolaise, Limousine, Salers ou croisées.



Le terroir de production de l'AOP Fin Gras du Mézenc concerne 28 communes. Les animaux doivent être nés, élevés et engraisés sur la zone délimitée pour la production de l'AOP Fin Gras du Mézenc. Leur alimentation (foin et pâture) doit bien évidemment être issue de ce territoire. En 2017, 125 exploitations sont identifiées dans l'AOP. Près de 1 000 animaux sont commercialisés en AOP dans un réseau de plus de 130 boucheries réparties essentiellement dans le quart Sud-Est de la France.

Le cahier des charges vise directement à maintenir la qualité des prairies du Mézenc en limitant les apports de fertilisation minérale mais aussi en interdisant les fourrages fermentés ou le séchage en grange qui permettent « *de récolter n'importe quand, sans respect de la maturité du fourrage* ». Pour engraisser au foin, il ne faut pas chercher une bête ronde. « *Une bête équilibrée peut être valorisée par 100% de terroir, sinon il faut compléter en énergie, et là on perd en*

qualité de la viande ». « *La vraie plus-value de l'engraissement au foin, c'est que toute la bête est bonne, les bas-morceaux (pot au feu...) ont le goût du terroir* ».

Nourris et soignés par des « *tisanes de dizaines de plantes* », les bêtes Fin Gras connaissent une plus-value marchande basée sur la richesse floristique des prairies. Cette démarche est un exemple de complémentarité entre biodiversité et valeur ajoutée économique d'une filière. La richesse et la qualité floristique des prairies permettent d'une part, de produire des animaux labellisés AOP Fin Gras du Mézenc vendus à un prix en moyenne 30% plus élevé que les animaux standards et, d'autre part, d'offrir au territoire des paysages caractéristiques et reconnus dans le cadre du Parc naturel régional. La structuration de cette filière participe fortement au maintien d'une activité agricole et sociale en zone de montagne ●

Le Concours Prairies fleuries sur la zone AOP Fin Gras du Mézenc

Depuis plusieurs années, des éleveurs Fin Gras participent au **Concours agricole des Prairies fleuries** organisé dans le cadre du Concours général agricole de Paris. Il vise à valoriser le travail des femmes et des hommes qui exploitent, entretiennent et valorisent des milieux ouverts herbacés riches en espèces. Les propriétés agro-écologiques des parcelles sont étudiées par un jury composé d'éleveurs, d'agronomes, de vétérinaires, de botanistes, d'apiculteurs et sont à la base d'échanges avec l'éleveur.

Le concours récompense les exploitations agricoles dont les parcelles présentent le meilleur équilibre agro-écologique, c'est-à-dire leur faculté à produire, d'une part, un foin en quantité et qualité et, d'autre part, à préserver un milieu riche en biodiversité.

Une attention particulière est également apportée à la ressource apicole qui est directement liée à la diversité des espèces présentes, sources de nectars et de pollens mais aussi à la durée de disponibilité de ces ressources sur une période prolongée ●

2. UN GUIDE DE RECONNAISSANCE DE LA DIVERSITÉ FLORISTIQUE DES PRAIRIES DE FAUCHE DU MÉZENC



Reconnaître les grands types de prairies du Mézenc

Prairies des sols moyens

Prairie de fauche peu fertilisée et très tardive à Violette et graminées à feuilles fines

Prairie des montagnes volcaniques du Massif central correspondant à une fertilisation modérée et permettant le maintien de la plupart des espèces des pelouses initiales. Elle correspond au **maximum de diversité floristique** qu'il est possible d'observer en prairie de fauche sur le Mézenc. Elle est encore assez abondante sur le Massif du Mézenc.

Caractéristiques floristiques : prairie présentant une hétérogénéité phytosociologique importante avec des « plages » de pelouses au sein de la prairie. Très colorée, on y rencontre toutes les couleurs des prairies : fleurs bleues (campanules, raiponces, Gesse des montagnes), jaunes (liondent, crépis, gesses des prés...), blanches (céraiste, saxifrage). Le fond graminéen est très diversifié et on note la dominance des espèces à feuilles fines et/ou à conservation de ressource (Fétuque rouge, Agrostide capillaire, Avoine pubescente, Triseté jaunâtre) mêlées aux espèces à large amplitude (Houlque laineuse, Flouve odorante, Crételle). Cette prairie peut atteindre des niveaux de diversité de 40 à 50 espèces et participe au maintien d'espèces sensibles comme le Crépis à feuilles de Vergerette, la Porcelle tachetée... La Cistre et la Violette sont très abondantes dans cette prairie.

Caractéristiques agronomiques : la diversité des plantes rencontrées assure une très bonne flexibilité d'exploitation de ce type de prairie avec des valeurs alimentaires du fourrage qui restent très stables au cours de l'été. La diversité assure une bonne résilience de la prairie face aux aléas climatiques. Elle correspond au foin court, peu encombrant, appétant, tant apprécié des éleveurs locaux. Les niveaux de productivité restent faibles de l'ordre de moins de 3 t MS/ha sur la première coupe.

Modes de gestion : prairie permettant une grande flexibilité dans les dates d'exploitation et traditionnellement exploitée de façon tardive (mi-juillet/mi-août). Prairie fertilisée exclusivement par apport de fumier (de l'ordre de 10 à 15 t/ha/an).



Prairie de fauche moyennement fertile et tardive à Knautie et graminées à feuilles larges

Type de prairie des montagnes volcaniques du Massif central correspondant à un niveau de fertilisation moyen (équilibre agro-écologique). Résultant elle-aussi d'une transformation des pelouses initiales en prairie par les pratiques agricoles ancestrales, elle se distingue de la prairie précédente par la **disparition des espèces des pelouses initiales** et la dominance des espèces à large amplitude. Les espèces des prairies grasses y sont très peu présentes.

Caractéristiques floristiques : prairie plus homogène phytosociologiquement et plus graminéenne que la précédente. Si les espèces les plus frugales des pelouses initiales ont ici disparu, il reste encore les floraisons colorées des grandes espèces de dicotylédones (centaurées, campanules, raiponces, knauties, marguerites, Crépis mou). Le fond graminéen est très diversifié avec le maintien des espèces à feuilles fines (Fétuque rouge, Agrostide capillaire) et la dominance des espèces à large amplitude (Houlque laineuse, Flouve odorante, Crételle, Dactyle aggloméré). Les graminées des prairies grasses (Brome mou, Pâturin commun, Ray-grass) commencent à faire leur apparition. Cette prairie présente une diversité de l'ordre de 30 à 40 espèces. La Cistre et la Violette se maintiennent encore avec des abondances plus faibles mais peuvent rapidement disparaître avec une augmentation du niveau de fertilisation.

Caractéristiques agronomiques : la diversité des plantes rencontrées assure une bonne flexibilité d'exploitation de ce type de prairie. Un peu plus précoce que la précédente, cette prairie est plus sensible aux aléas climatiques mais présente une meilleure productivité qui est de l'ordre de 3 à 4 t MS/ha, sur la première coupe.

Modes de gestion : prairie permettant une bonne flexibilité dans les dates d'exploitation. Les dates de récolte les plus précoces sont très préjudiciables aux graminées tardives et il est donc possible de modifier le « profil graminéen » de cette prairie sans augmentation du niveau de fertilisation.



Prairie très fertile de fauche à Cocude et Brome mou

Ce type de prairie se rencontre principalement aux abords des bâtiments d'exploitation et résulte d'une sur-fertilisation notamment liée aux épandages de lisier qui ont lieu en fin d'hiver sur des sols à bon potentiel agronomique (sol profond), toujours sur les mêmes parcelles, proches et facilement accessibles. Elle correspond au minimum de diversité floristique qu'il est possible d'observer en prairie de fauche sur le Mézenc. Elle reste peu abondante sur ce territoire mais est devenue largement dominante dans certaines zones laitières d'altitude du Massif central. Il convient de rester vigilant sur la progression de la Cocude et du Dactyle car leur abondance peut conduire à de véritables impasses techniques en modèle foin.

Caractéristiques floristiques : prairie d'aspect très terne, peu colorée. Les grandes ombellifères à fleurs blanches comme la Cocude (ou Anthriscus sylvestre) seront d'autant plus dominantes que la fertilisation sera abondante et la fauche tardive. Par ailleurs le fond graminéen est largement dominé par les espèces à croissance rapide (Pâturin commun, Vulpin des prés, Brome mou), qui ont des feuilles à durée de vie assez courte. Cette prairie présente une diversité de l'ordre de 15 à 20 espèces. Les espèces à fort potentiel aromatique ont disparu de ce type de prairie.

Caractéristiques agronomiques : ces prairies ont une date d'exploitation optimale précoce et la valeur alimentaire du fourrage chute drastiquement en cas de mauvaises conditions climatiques excluant la récolte du fourrage à la date souhaitée. Par ailleurs l'abondance de la Cocude, mais aussi du Dactyle engendre des refus importants à l'auge. Leur mauvaise flexibilité d'explo-

tation les rend peu en accord avec les contraintes climatiques du Mézenc qui n'en permet pas une exploitation précoce. La productivité est très bonne de 4.5 à 5 t MS/ha mais est pénalisée par les refus à l'auge.

Modes de gestion : les grandes ombellifères sont des espèces à reproduction sexuée, une exploitation avant la montée en graines permet de lutter contre leur prolifération, ce qui n'est pas possible en exploitation de fauche classique. La pratique du déprimage est une méthode intéressante pour limiter la prolifération de la Cocude. Sur le Mézenc, du fait du risque de sécheresse printanière, on limitera cette pratique aux sols profonds à bonne réserve en eau et en réalisant un déprimage très précoce (à 300°C/j soit fin avril à tout début mai suivant les années). En système foin et sans déprimage, il est difficile de limiter les Cocudes : il faut donc veiller aux pratiques de fertilisation pour ne pas les favoriser.



Prairies des bas de pente colluvionnées fraîches (légèrement humides)

L'analyse de relevés de végétations réalisés dans des prairies naturellement fraîches (bas de versant) et dans des prairies de versant fertilisées montre la présence d'espèces en commun comme la Renoncule rampante, la Potentille rampante, la Cocude, la Patience crépue, la Bouïne... Les zones fraîches, du fait du ruissellement, correspondent à des zones naturellement plus riches en éléments nutritifs. L'application de fertilisants, sur l'ensemble des versants a tendance à faire remonter les espèces des prairies fraîches (et riches) le long de la pente, et donc à uniformiser les conditions écologiques d'une parcelle agricole en permettant une disponibilité en éléments nutritifs importante quelles que soient les conditions de sols.

Il peut ainsi être délicat, en analysant une liste de plantes sans expertise de terrain, de savoir si une prairie grasse l'est pour des raisons topographiques (colluvionnement, suintement) ou pour des raisons anthropiques (fertilisation).

Ainsi ces zones fraîches représentent l'habitat naturel des espèces des milieux riches et il est donc normal de rencontrer de la Cocude ou des grands rumex dans les bas de pentes où les zones de suintement, mais ces surfaces restent faibles pour la parcelle considérée. Il nous a néanmoins semblé intéressant de présenter ce type de prairie sur le Mézenc.

Prairie fraîche à Vulpin des prés et Géranium des bois

Ce type de prairie se rencontre au niveau des bas de versant et est très colorée. C'est une prairie dense, naturellement dominée par les graminées des sols riches, et notamment le Vulpin des prés qui marque la physionomie de cette prairie.

Caractéristiques floristiques : prairie d'aspect très coloré par l'abondance du Géranium des bois, de la Bouïne, de la Sanguisorbe officinale et de la Raiponce en épis. Cette prairie présente une diversité de l'ordre de 30 à 35 espèces.

Caractéristiques agronomiques : ces prairies, du fait de l'accumulation d'eau, démarre plus tardivement au printemps. En revanche la plus forte profondeur du sol, la fraîcheur estivale permettent une repousse importante pour les regains. Cette prairie, dominée par les espèces de grandes tailles, présente des fibres beaucoup plus grossières, mais

l'abondance d'espèces à fort pouvoir aromatique assure l'appétence du foin. La productivité est naturellement très bonne de 4.5 à 5 t MS/ha.

Modes de gestion : ce type de prairie, diséminée dans le parcellaire agricole (donc jamais dominant) est difficilement exploitable indépendamment du reste de la parcelle. Une fauche tardive est intéressante sur ce type de prairie. Le caractère humide et la luxuriance de la végétation limite fortement le pouvoir envahissant de la Cocude qui, si elle est présente dans ce type de prairie, n'est jamais envahissante.



Mieux connaître la flore pour appréhender les enjeux de son exploitation

Comme en témoigne de nombreux agriculteurs du Mézenc « *la flore change quand on augmente la fertilisation* ». Le maintien de prairies à flore diversifiée est un enjeu important pour ce territoire qui a construit une AOP sur la richesse floristique de ses prairies.

Si la fertilité des sols augmente très rapidement en cas de fertilisation poussée, sa diminution par l'arrêt des apports n'est pas toujours observée et le retour rapide à une végétation à flore diversifiée n'est pas obligatoirement observé. Il convient de considérer qu'une prairie à flore diversifiée perdue l'est quasi définitivement à l'échelle de vie d'une exploitation agricole.

L'objectif de ce guide est d'apporter les éléments floristiques pour comprendre où se situe une parcelle sur le gradient de fertilisation. Ce guide n'a pas pour vocation à fixer des seuils de fertilisation, à constituer un guide de bonnes pratiques mais bien d'apporter une lecture floristique pour comprendre la conduite des parcelles. Les espèces présentées permettent de situer

les parcelles par rapport aux pratiques et de prendre conscience des différents niveaux de biodiversité présents. Avec ces éléments, les éleveurs disposent d'un outil supplémentaire pour trouver le bon équilibre entre objectifs de production, et maintien de la biodiversité des prairies qui est, avec l'engraisement au foin, la base de l'AOP Fin Gras du Mézenc.

Certaines espèces présentes dans les prairies du Mézenc ne sont pas détaillées dans ce guide, soit du fait de leur difficulté à les différencier d'espèces proches mais ayant des exigences écologiques différentes (exemple des vesces), soit du fait de leur fugacité ou de leur difficulté d'observation (espèces de petites tailles)•

Fertilisation et biodiversité...

La flore indigène, qui a évolué depuis des millions d'années dans un contexte de sols globalement assez pauvres, est, dans son ensemble, peu adaptée à une augmentation de la fertilisation facilitée, de nos jours, par l'emploi d'engrais chimiques. On sait aujourd'hui qu'une fertilisation accrue, favorise les plantes banales et « gourmandes » au détriment d'une flore plus discrète et « frugale » pourtant indispensable à l'élaboration de produits agricoles de qualité.

Une approche simplifiée de la diversité floristique des prairies de fauche

Héritage fragile, qui peut rapidement disparaître, les prairies à flore diversifiée ont de réelles qualités agronomiques et économiques (faible entretien, valorisation au travers d'une filière de qualité). Afin d'appréhender leur diversité, il est proposé une démarche en quatre étapes, chacune pouvant être réalisée indépendamment des trois autres, de la plus rapide à la plus précise.

1 VOTRE PRAIRIE EN UN COUP D'ŒIL

Cette première étape propose, sur une double page, la prise en considération de **critères physionomiques** (couleurs, texture) et de quelques espèces à floraison très précoce qui permettent, au début du printemps, d'estimer le niveau de diversité potentielle dans une prairie.

2 VOTRE PRAIRIE EN 3 COUPS D'ŒIL

Cette deuxième étape permet de se familiariser avec les principales **espèces caractéristiques des trois grands niveaux de fertilité retenus**. Bien entendu ces trois niveaux sont volontairement contrastés et de nombreuses situations intermédiaires existent puisque le gradient de fertilisation est continu. Mais l'apparition de quelques espèces d'un type permettra de comprendre « qu'on se dirige vers... » et de se placer dans une vision dynamique.

3 VOTRE PRAIRIE EN GRAMINÉES

Cette troisième étape présente succinctement les différentes **graminées des prairies du Mézenc** en fonction de leur précocité et des niveaux de fertilisation qui leur sont favorables.

4 FICHES ESPÈCES

La quatrième étape est constituée de **fiches espèces** précisant les critères de reconnaissance, l'écologie et les valeurs indicatrices des principales espèces des prairies du Mézenc à l'aide des couleurs et des pictogrammes des bandeaux latéraux :



Espèces hyper-spécialisées et indicatrices des **prairies au maximum de diversité floristique**. Elles caractérisent les végétations dites maigres, c'est-à-dire soit des pelouses, soit les types de prairies les plus maigres.



Espèces spécialisées et indicatrices des **prairies à l'équilibre agro-écologique** qui prévaut dans les concours prairies fleuries.



Espèces spécialisées plus ou moins indicatrices des prairies à l'équilibre agro-écologique mais qui se maintiennent à des niveaux de fertilisation plus élevés (valeur indicatrice moyenne).



Espèces **généralistes**, à très large amplitude et n'ayant donc pas de valeur indicatrice.



Espèces indicatrices des **prairies peu diversifiées** (niveau de fertilisation élevé) mais présentes de façon sporadique dans les autres types de prairies (valeur indicatrice moyenne).



Espèces caractéristiques et indicatrices des **prairies très dégradées** (fréquence d'utilisation importante).

1 VOTRE PRAIRIE EN UN COUP D'ŒIL

Indicateurs simples de prairies à flore diversifiée

Présence de la **Saxifrage granulée**



Présence de **graminées à feuilles fines (fétuques...)**



Présence de la **Marguerite commune et/ou de la centaurée**



Tapis herbacé **vert jaune, hétérogène**



Indicateurs simples de prairies à flore peu diversifiée

Abondance du **Pissenlit**



Abondance de **grandes ombellifères à fleurs blanches : Anthrisque (cocude), Berces**



Présence de **grands Rumex (patiences, oseilles)**



Tapis herbacé **vert foncé, terne**



2 VOTRE PRAIRIE EN 3 COUPS D'ŒIL



Violette jaune
Viola lutea



Brize intermédiaire
Briza media



Gaillet nain
Galium pumilum



Gaillet vrai
Galium verum



Petit Rhinanthus
Rhinanthus minor



Knautie d'Auvergne
Knautia arvensis



Anthriscus des bois
Anthriscus sylvaticus



Stellaire intermédiaire
Stellaria media



Brome orge
Bromus hordeaceus



Saxifrage granulée
Saxifraga granulata



Renoncule bulbeuse
Ranunculus bulbosus



Liondent hispidé
Leontodon hispidus



Centauree noire
Centaurea nigra



Cistre, Fenouil des Alpes
Meum athamanticum



Raiponce en épi
Phyteuma spicatum



Chardon des champs
Cirsium arvense



Ivraie vivace
Lolium perenne



Patience crépus
Rumex crispus



Petite sanguisorbe
Sanguisorba minor



Céraisie stricte
Cerastium arvense subsp. *strictum*



Luzule des champs
Luzula campestris



Marguerite commune
Leucanthemum vulgare



Narcisse des poètes
Narcissus poeticus



Campanule à feuilles lancéolées
Campanula scheuchzeri subsp. *lanceolata*



Berce de Sibérie
Heracleum sphondylium subsp. *sibiricum*



Pissenlit
Taraxacum sect. *ruderalia*



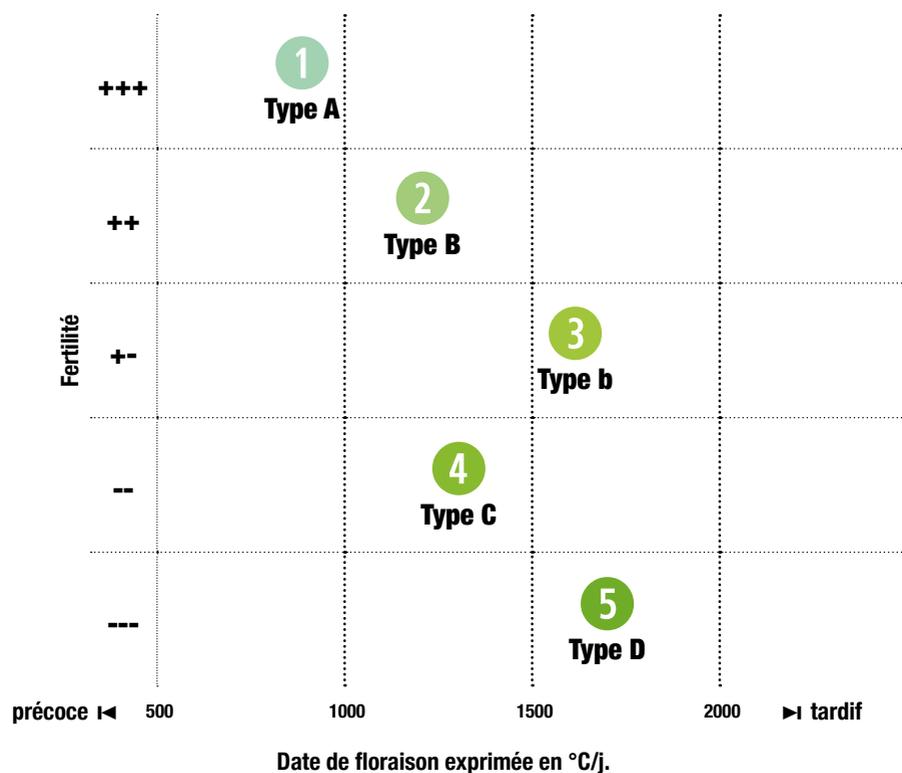
Capselle bourse-à-pasteur
Capsella bursa-pastoris

3 VOTRE PRAIRIE EN GRAMINÉES

La typologie fonctionnelle des graminées fourragères pérennes a été élaborée par l'INRA de Toulouse² à partir de la mesure en conditions contrôlées des principales caractéristiques agronomiques de ces espèces (teneur en matière sèche, surface foliaire, durée de vie et résistance à la cassure, date de floraison, hauteur). L'étude de ces caractéristiques permet de proposer des groupes rassemblant les espèces ayant des caractéristiques proches. Elle est ici adaptée aux conditions particulières du Massif du Mézenc où certaines espèces ont des comportements différents de ce qu'on peut observer en plaine notamment. Certaines espèces communes en plaine caractérisent, sur le Mézenc, les types de prairies les plus riches et les plus précoces.

Chaque groupe présenté ici est nommé d'après la précocité des plantes (date de floraison), leur hauteur ainsi que leur préférence pour des sols plus ou moins riches.

La présence et le recouvrement des différents types fonctionnels de graminées permet d'appréhender la date optimale d'exploitation d'une prairie.



2 - CRUZ P., THEAU J.P., LECLoux E., JOUANY C., DURU M. (2010) : "Typologie fonctionnelle de graminées fourragères natives. Une classification multitraits", *Fourrages*, 210, 11-17

1 Type A - Espèces très précoces (floraison à 900 °C/j.), de petites tailles des sols très fertiles



Vulpin des prés



Flouve odorante



Brome orge



Houlque laineuse

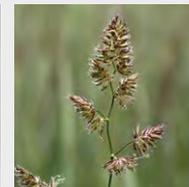


Ivraie vivace

2 Type B - Espèces précoces (floraison à 1200 °C/j.), de grandes tailles des sols fertiles



Fromental élevé



Dactyle aggloméré



Fétuque roseau



Pâturin commun

3 Type b - Espèces tardives (floraison à 1600 °C/j.), de taille moyenne, des sols moyennement fertiles



Agrostide capillaire



Phléole des prés



Trisetum flavescens

4 Type C - Espèces précoces (floraison à 1300 °C/j.), de taille moyenne, des sols peu fertiles



Brize intermédiaire



Crételle à crête



Canche flexueuse



Fétuque rouge



Fétuque paniculée (porette)

5 Type D - Espèces tardives (floraison à 1700 °C/j.), de taille moyenne, des sols pauvres



Fétuque d'Auvergne



Nard raide



Pâturin de Chaix

Arnica des montagnes

Arnica montana

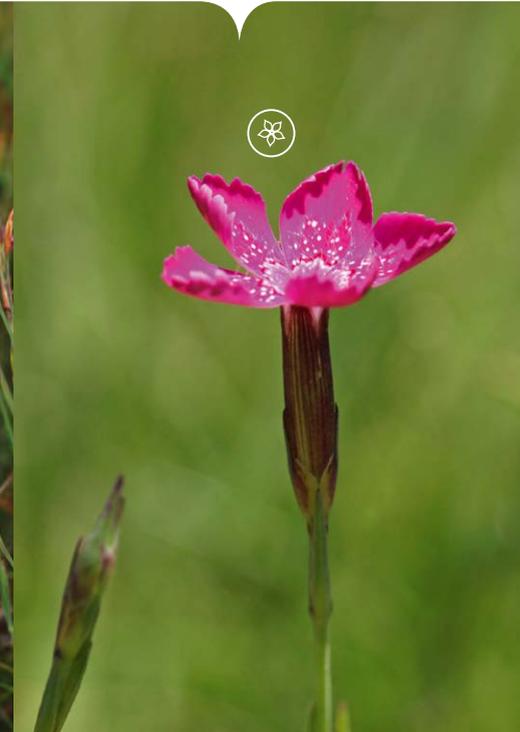
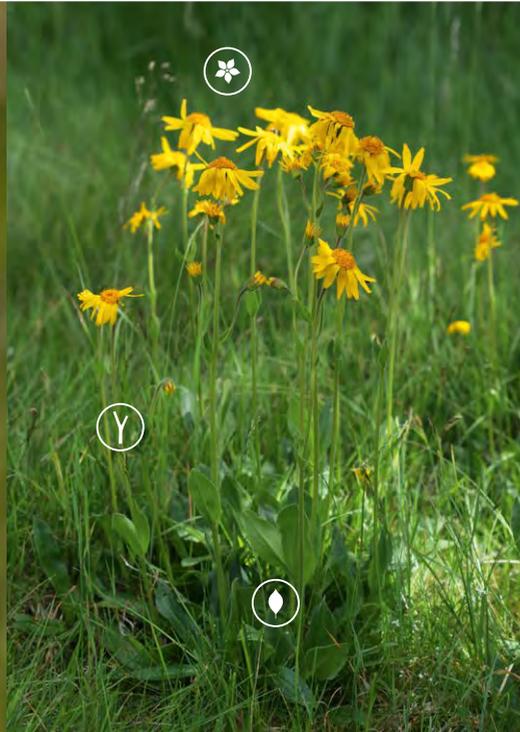
FAMILLE : Astéracées
FLORAISON : mai - juillet
HAUTEUR : 20 - 60 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

FAMILLE : Caryophyllacées
FLORAISON : juin - octobre
HAUTEUR : 20 - 40 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

Œillet à delta

Dianthus deltoides

Maximum de diversité floristique



Maximum de diversité floristique

Descriptif

- grands capitules de 8 cm, solitaires ou groupés par 2-4
- fleurs jaune orangé
- feuilles de la rosette sessiles ; feuilles caulinaires opposées
- tiges simples portant généralement un seul capitule et une paire de feuilles
- akènes

HABITATS

Pelouses et prairies maigres montagnardes.

REMARQUES

Espèce des systèmes de pelouses donc au final assez rare dans les prairies. Espèce typique de l'étage montagnard qu'on rencontre dans les plus hauts herbages du Mézenc.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme non fourragère, mais très aromatique et aux vertus médicinales reconnues.

Descriptif

- fleurs souvent solitaires
- fleurs purpurines avec un cercle pourpre autour du centre ponctué de blanc ; bractées scabres
- feuilles molles planes linéaires
- tiges ramifiées finement pubescentes
- capsules à 4 dents

HABITATS

Pelouses et prairies maigres montagnardes.

REMARQUES

Il existe de nombreuses autres espèces d'Œillets sur le Mézenc, toutes très sensibles à la fertilisation. Citons l'Œillet des Chartreux (*Dianthus carthusianorum*), très abondant et caractérisé par ses fleurs groupées par 2-8 en têtes sommitales denses.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice). Espèce des systèmes de pelouses au final peu représentée dans les prairies.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme fourragère médiocre.

Genêt ailé

Esparcet

Genista sagittalis

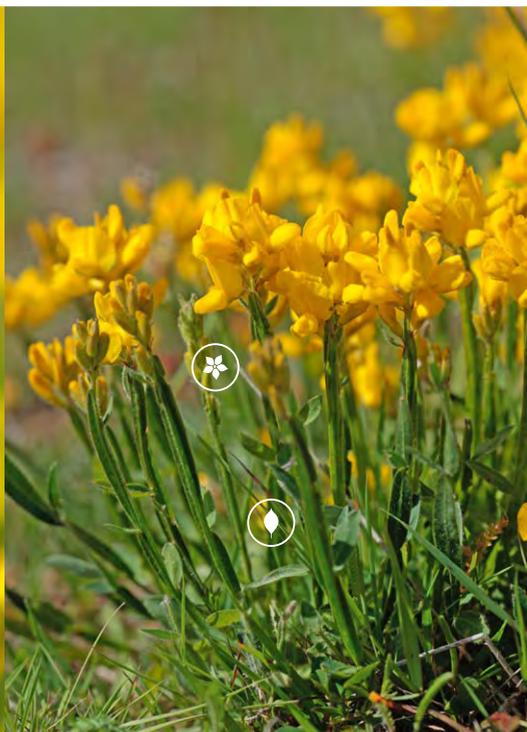
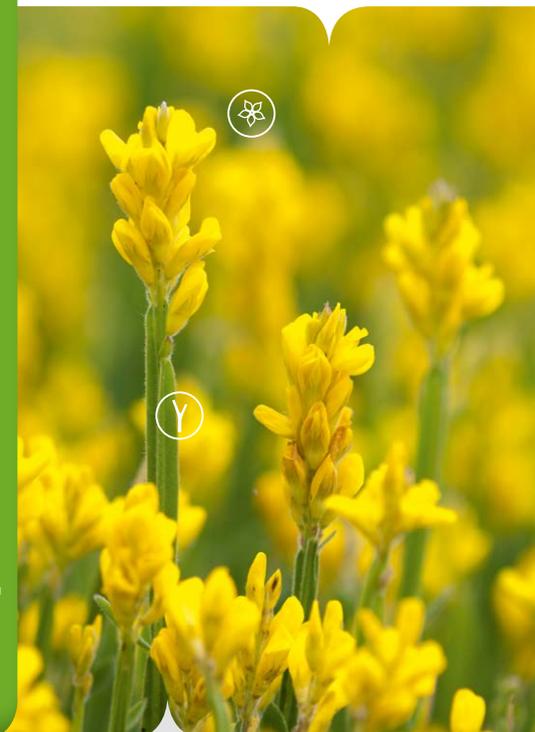
FAMILLE : Fabacées
 FLORAISON : mai - septembre
 HAUTEUR : 10 - 30 cm
 LONGÉVITÉ : vivace
 FRÉQUENCE : forte

FAMILLE : Cistacées
 FLORAISON : mai - août
 HAUTEUR : 10 - 40 cm
 LONGÉVITÉ : vivace
 FRÉQUENCE : forte

Héliantheme commun

Helianthemum nummularium

✱ Maximum de diversité floristique



✱ Maximum de diversité floristique

🔍 Descriptif

-  grappes terminales denses
-  fleurs jaunes à calice velu
-  petites feuilles ovales velues
-  tiges largement ailées
-  gousses comprimées et velues

HABITATS
Pelouses.

REMARQUES
Il existe deux autres espèces de genêts gazonnants sur le territoire du Mézenc : le Genêt des teinturiers (*Genista tinctoria*) et le Genêt poilu (*Genista pilosa*) beaucoup plus abondant.

🚗 Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION
Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE
Espèce considérée comme non fourragère mais légumineuse très bien valorisée par les troupeaux à l'état jeune.

🔍 Descriptif

-  fleurs terminales aux boutons pendants
-  fleurs jaunes, 5 pétales fragiles, sépales poilus
-  feuilles ovales à linéaires, opposées et munies de stipules
-  tiges ligneuses à la base, velues dans le haut
-  capsules

HABITATS
Pelouses et prairies maigres.

REMARQUES
Cette espèce des pelouses est au final assez rare dans les prairies où elle se cantonne dans les secteurs les mieux exposés et à faible profondeur de sols.

🚗 Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION
Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE
Espèce considérée comme fourragère médiocre.

Liondent hispide

Leontodon hispidus

FAMILLE : Astéracées
FLORAISON : mai-septembre
HAUTEUR : 10 - 60 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

FAMILLE : Joncacées
FLORAISON : avril - juin
HAUTEUR : 5 - 30 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

Luzule champêtre

Luzula campestris

Maximum de diversité floristique



Maximum de diversité floristique

Descriptif

- 1 seul capitule penché avant la floraison
- ligules jaunes
- rosettes rugueuses
- tiges non ramifiées, épaissies sous les capitules, couvertes de poils à trois pointes
- akènes glabres à aigrettes roussâtres et soies plumeuses

HABITATS : prairies maigres et pelouses, plutôt sèches.

RISQUE DE CONFUSIONS

Risque de confusion avec les porcelles (genre *Hypochaeris*) qui ont souvent plusieurs capitules, un réceptacle pourvu d'écaillés et des feuilles rêches très étalées au sol. Risque de confusion également avec le Liondent d'automne (*Scorzoneroides autumnalis*) des prairies plutôt dégradées mais qui se caractérise par une très faible pilosité et des poils simples. Chez le Liondent hispide les poils sont nombreux.

REMARQUES : Le Liondent des pyrénées (*Scorzoneroides pyrenaica*) est également bien présent dans les pelouses du Mézenc. Il possède des exigences écologiques semblables mais ne se rencontre qu'en altitude.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce des pelouses, quasi absente des prairies de fauche, même dans les types les plus maigres. Intolérante à la fertilisation.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce de valeur fourragère médiocre mais réputée pour sa valeur aromatique et son appétence

Descriptif

- fleurs groupées en ombelle de 2-6 épis ovoïdes compacts et penchés
- fleurs brunes très petites
- feuilles linéaires très étroites couvertes de longs poils blancs épars.
- tiges rondes ; présence de tiges rampantes faisant des racines (stolons)
- capsules un peu plus courtes que les sépales

HABITATS

Tous types de prairies maigres et de pelouses, plutôt sèches.

REMARQUES

L'abondance de cette espèce sur le Mézenc en fait un très bon indicateur des prairies à flore diversifiée.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce très sensible à la fertilisation, elle est une bonne indicatrice des prairies à flore diversifiée.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme non fourragère.

Petite Sanguisorbe

Petite pimprenelle, Pimpinèla

Poterium sanguisorba

FAMILLE : Rosacées
 FLORAISON : avril - juin
 HAUTEUR : 30 - 60 cm
 LONGÉVITÉ : vivace
 FRÉQUENCE : forte

FAMILLE : Renonculacées
 FLORAISON : mars - juin
 HAUTEUR : 10 - 60 cm
 LONGÉVITÉ : vivace
 FRÉQUENCE : forte

Renoncule bulbeuse

Ranunculus bulbosus

Maximum de diversité floristique



Maximum de diversité floristique

Descriptif

-  têtes globuleuses longuement pédonculées
-  fleurs vertes sans pétales à stigmates rouges
-  feuilles à 9-25 folioles arrondies en cœur, dentées
-  tiges dressées peu feuillées
-  akènes inclus dans un faux-fruit ailé

HABITATS

Tous types de prairies maigres et de pelouses, plutôt sèches.

REMARQUES

L'abondance de cette espèce sur le Mézenc en fait un très bon indicateur des prairies à flore diversifiée.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce très sensible à la fertilisation (très bonne valeur indicatrice).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce à valeur fourragère moyenne.

Descriptif

-  fleurs terminales et souvent solitaires aux boutons pendants
-  fleurs jaunes, nombre de pétales variables (généralement de 5 à 7), sépales vert-jaunâtre pâle rabattus contre le pédicelle floral qui présente de nombreux sillons
-  tiges ascendante et pubescentes, caractérisées à leur base par une tubérisation de la tige donnant un aspect de tubercule (déterrer la base de la plante pour observer ce caractère)

-  feuilles à limbe profondément divisé, feuilles basales formant une semi-rosette à la base de la plante
-  akènes non tuberculeux

HABITATS : prairies maigres et pelouses, plutôt sèches.

RISQUE DE CONFUSIONS : les sépales rabattus contre le pédicelle permettent de distinguer aisément cette renoncule des autres espèces présentes sur le territoire, et notamment de la Renoncule âcre (*Ranunculus acris*) qui est très abondante dans les prairies pâturées et fertilisées.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce à reproduction sexuée qui est favorisée dans les prairies pâturées par la faible consommation par les herbivores et la création de sols nus. Cette espèce de renoncule est peu envahissante.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme non fourragère mais consommée à l'état jeune (légère toxicité).

Thym faux-pouliot

Serpolet

Thymus pulegioides

FAMILLE : Lamiacées
FLORAISON : juillet - septembre
HAUTEUR : 5-30 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

FAMILLE : Caryophyllacées
FLORAISON : mai - juillet
HAUTEUR : 5 - 15 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : moyenne

Céraiste stricte

Cerastium arvense subsp. *strictum*

Cerastium arvense subsp. *strictum*

* Maximum de diversité floristique



* Maximum de diversité floristique

Descriptif

-  inflorescences denses formées de fleurs verticillées à l'extrémité des rameaux
-  fleurs roses à corolle bilabée
-  feuilles courtes, axillaires et aromatiques
-  tiges ligneuses à leur base ; à 4 angles marqués et velus uniquement sur ceux-ci
-  akènes

HABITATS

Pelouses et prairies maigres sèches.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme non fourragère, mais très aromatique et aux vertus médicinales reconnues.

Descriptif

-  cymes très lâches de 3 - 7 fleurs
-  fleurs blanches à 5 pétales échancrés au sommet, grandes (10 -15 mm)
-  feuilles lancéolées pubescentes
-  tiges dressées à poils nombreux
-  capsules cylindriques

HABITATS

Pelouses et prairies montagnardes.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Forte sensibilité à la fertilisation (très bonne valeur indicatrice).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme non fourragère.

Violette jaune

Violeta, Violette du Mézenc

Viola lutea

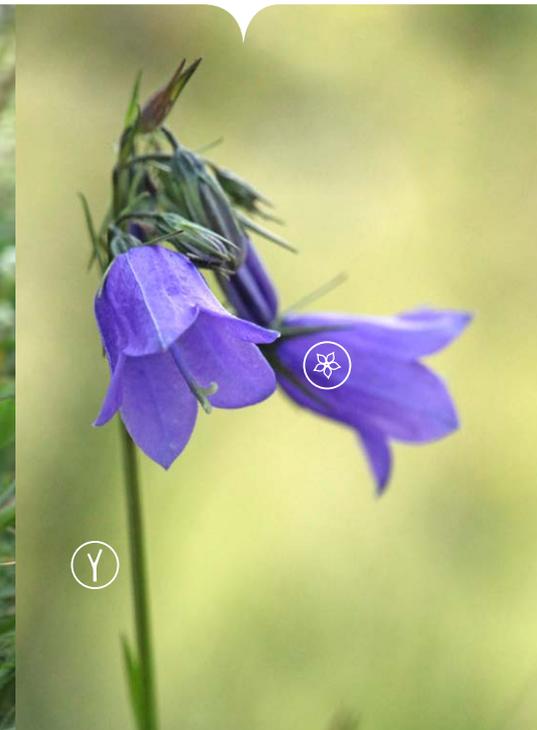
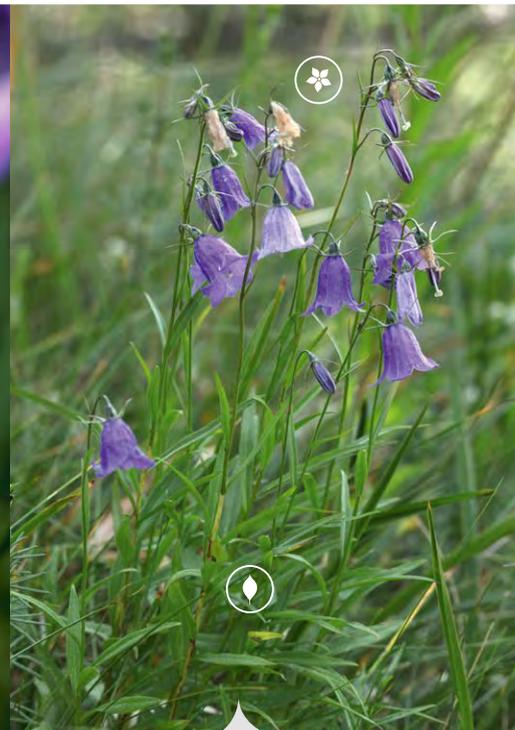
FAMILLE : Violacées
 FLORAISON : juin - août
 HAUTEUR : 5 - 20 cm
 LONGÉVITÉ : vivace
 FRÉQUENCE : forte

FAMILLE : Campanulacées
 FLORAISON : juin - août
 HAUTEUR : 20 - 50 cm
 LONGÉVITÉ : vivace
 FRÉQUENCE : forte

Campanule

à feuilles lancéolées

Campanula scheuchzeri subsp. *lanceolata*



* Équilibre agro-écologique

* Équilibre agro-écologique

Descriptif

-  fleurs terminales aux boutons pendants et à pédoncules glabres
-  fleurs de type « pensée » du fait des pétales latéraux dirigés vers le haut
-  feuilles ovales à linéaires, dentées à lobées
-  tiges ligneuses à leur base, ascendantes
-  capsules pubescentes

HABITATS

Pelouses à Nard raide et prairies maigres du montagnard.

REMARQUES

Sur certains massifs (Vosges...), les populations sont majoritairement à fleurs jaunes d'où son nom !

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce peu tolérante à la fertilisation, elle est une bonne indicatrice des prairies à flore diversifiée.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme non fourragère mais aux propriétés médicinales reconnues.

Descriptif

-  grappes de fleurs penchées
-  fleurs bleu violet en cloche ; calice sans poils
-  feuilles sessiles lancéolées (atténuées aux bouts)
-  tiges grêles et creuses
-  capsules penchées

HABITATS

Pelouses et prairies maigres

REMARQUES

Il existe de nombreuses autres espèces de campanule sur le territoire du Mézenc, mais seule la Campanule à feuilles lancéolées est inféodée aux prairies de fauche à flore diversifiée. On rencontrera la Campanule à fleurs agglomérées (*Campanula glomerata*) dans les systèmes de pelouses.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce moyennement sensible à la fertilisation qui disparaît des types de prairies les plus riches.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce à valeur fourragère moyenne.

Centaurée noire

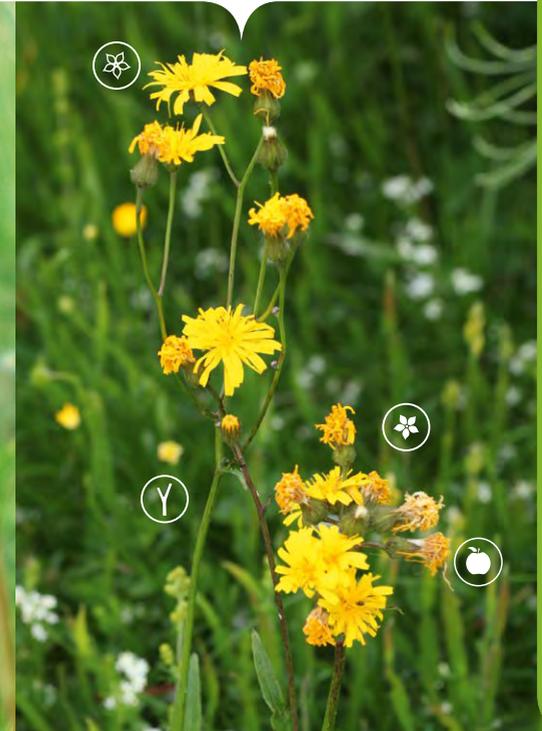
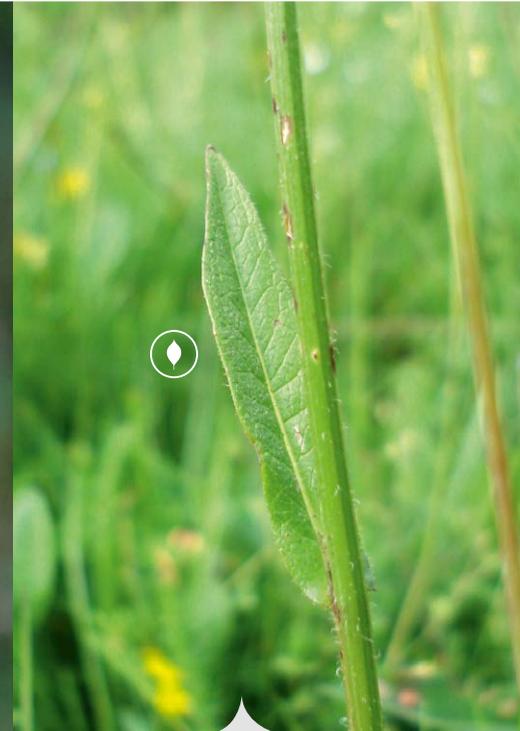
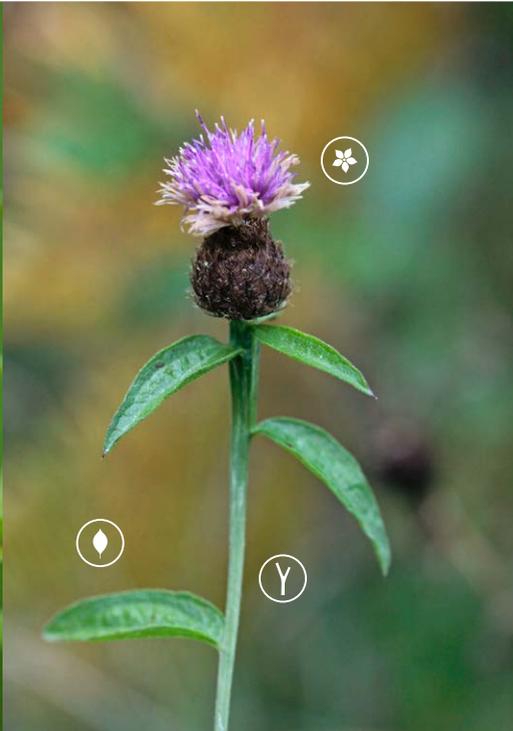
Centaurea nigra

FAMILLE : Astéracées
FLORAISON : juin - juillet
HAUTEUR : 30 - 80 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

FAMILLE : Astéracées
FLORAISON : juillet - septembre
HAUTEUR : 30 - 50 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

Crépis mou

Crepis mollis



Descriptif

- capitule généralement solitaire de fleurs rayonnantes en périphérie
- fleurs purpurines ; bractées ciliées sur leurs franges
- feuilles lancéolées entières ou peu découpées
- grandes tiges feuillées
- akènes sans aigrette

RISQUE DE CONFUSIONS

Une espèce très proche, la Centauree jaccée (*Centaurea jacea*) se rencontre à plus basse altitude. Elle a les mêmes exigences écologiques.

HABITATS

Pelouses à Nard raide et prairies maigres du montagnard.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce qui disparaît en cas de fauche précoce ou d'excès de fertilisation (bonne valeur indicatrice). Espèce très sensible aux fauches précoces.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce aromatique considérée comme fourragère médiocre.

Descriptif

- nombreaux capitules
- fleurs ligulées jaunes ; involucre glanduleux à bractées courtes
- feuilles embrassantes, proches de celles des Succisées
- tiges striées
- akènes jaunes

RISQUE DE CONFUSIONS

Le Crépis bisannuel (*Crepis biennis*), espèce tolérante à la fertilisation qui se maintient dans des prairies peu diversifiées est pour l'instant quasi absente du Massif de Mézenc, mais quelques localités sont connues. Il se distingue aisément par une plus grande taille et par ses feuilles fortement dentées.

HABITATS

Pelouses à Nard raide et prairies maigres du montagnard.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Peu tolérante à la fertilisation, elle est une bonne indicatrice des prairies à flore diversifiée.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce de valeur fourragère moyenne.

Gesse des montagnes

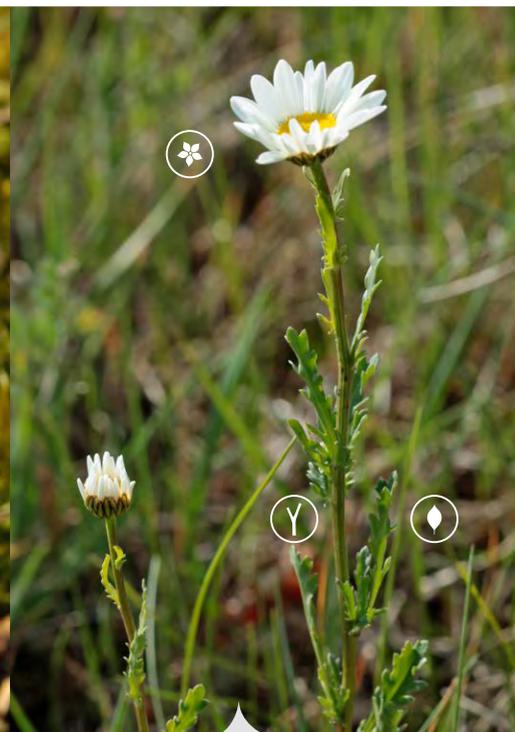
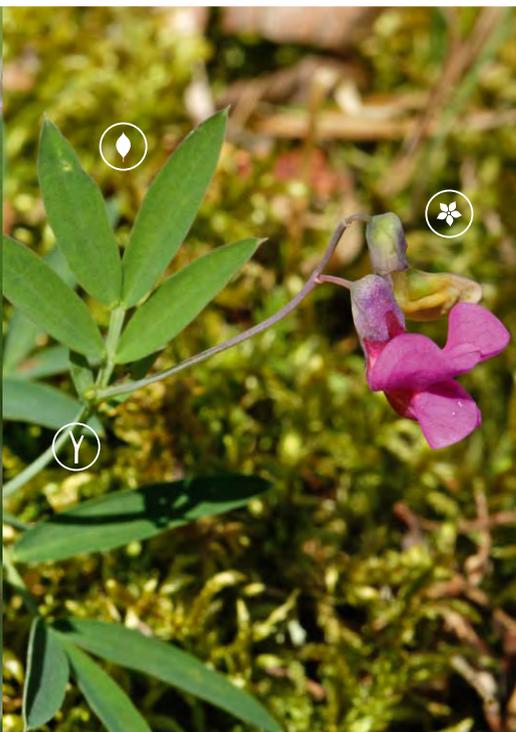
Lathyrus linifolius subsp. *montanus*

FAMILLE : Fabacées
FLORAISON : avril-juillet
HAUTEUR : 20-50 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

FAMILLE : Astéracées
FLORAISON : mai - août
HAUTEUR : 20 - 100 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : moyenne

Marguerite commune

Leucanthemum gr. *vulgare*



* Équilibre agro-écologique

* Équilibre agro-écologique

🔍 Descriptif

- 🌸 grappe de fleurs dressées
- 🌸 fleurs colorées rose et violette peu nombreuses
- 🍃 feuilles composées à 4 folioles arrondies, blanchâtres en dessous
- 🌿 tiges ailées
- 🍏 gousses

HABITATS

Pelouses et prairies maigres, sèches ou humides.

🚛 Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce des pelouses, elle se maintient bien dans les prairies à flore diversifiée du Mézenc et constitue une très bonne espèce indicatrice des prairies à flore diversifiée.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Légumineuse de bonne valeur fourragère mais jamais très abondante dans les prairies.

🔍 Descriptif

- 🌸 grands capitules bicolores
- 🌸 fleurs tubulées jaunes au centre et fleurs ligulées blanches à la périphérie
- 🍃 feuilles sessiles dentées sur la tige ; feuilles pétiolées à la base.
- 🌿 grandes tiges feuillées
- 🍏 akènes sans aigrette

HABITATS

Prairies maigres.

REMARQUES

Il est à noter que cette espèce est peu présente sur le Massif du Mézenc du fait de l'altitude élevée. On la rencontrera donc plutôt sur les marges de la zone AOP.

🚛 Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce qui disparaît en cas de fauche précoce ou d'excès de fertilisation (bonne valeur indicatrice).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme fourragère médiocre.

Fenouil des Alpes

Cistre

Meum athamanticum

FAMILLE : Apiacées
FLORAISON : juin - août
HAUTEUR : 15 - 60 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

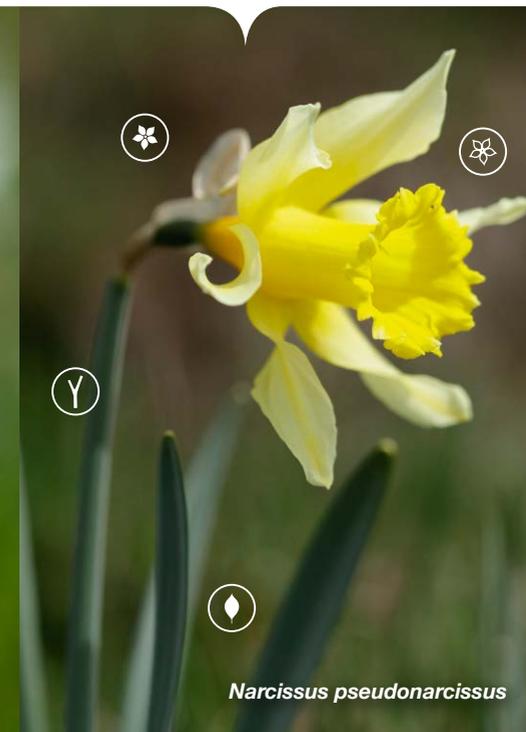
FAMILLE : Amaryllidacées
FLORAISON : mars - mai
HAUTEUR : 20 - 40 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

Narcisse des poètes

Narcissus poeticus

Jonquille

Narcissus pseudonarcissus



🔍 Descriptif

- ombelle à 5 - 15 rayons inégaux
- fleurs blanches, bractéoles filiformes
- feuilles vert foncé, divisées filiformes
- tiges striées creuses
- fruits oblongs à côtes carénées saillantes

HABITATS

Prairies maigres et pelouses montagnardes.

REMARQUES

Symbole de l'AOP Fin Gras du Mézenc.

🚗 Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Peu tolérante à la fertilisation, elle est une bonne indicatrice des prairies à flore diversifiée.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme fourragère médiocre mais présentant une forte valeur aromatique à goût anisé ce qui augmente l'appétence du foin.

🔍 Descriptif

- tube central en forme d'entonnoir évasé à bord dentelé ou lobé
- 3 pétales et 3 sépales de couleur identique
- feuilles plates larges de 4 à 15 millimètres, parfois aussi longues que la tige
- tiges aplaties et marquées en long de 2 angles
- capsules

HABITATS

Narcisse des poètes : prairies moyennement à très humides.

Jonquilles : pelouses et prairies sèches à fraîches.

REMARQUES

Ces deux espèces sont essentiellement localisées en montagne et relativement abondantes sur le Massif du Mézenc.

🚗 Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Ces deux espèces sont très sensibles à la fertilisation, et sont donc de bonnes indicatrices des prairies à flore diversifiée.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme non fourragère.

Raiponce en épi

Repouchu

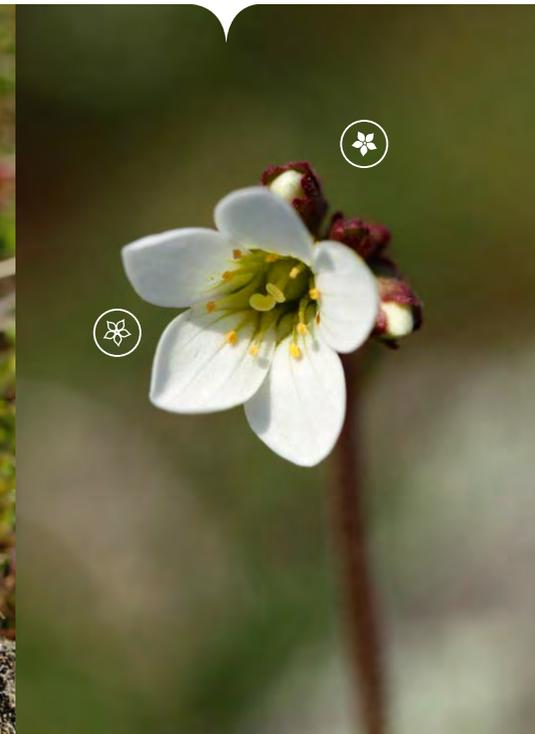
Phyteuma spicatum

FAMILLE : Campanulacées
FLORAISON : mai - juillet
HAUTEUR : 20 - 80 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

FAMILLE : Saxifragacées
FLORAISON : avril - juin
HAUTEUR : 20 - 50 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

Saxifrage granulée

Saxifraga granulata



🔍 Descriptif

- 🌸 tête oblongue-cylindrique
- 🌸 fleurs bleues ou blanches, bractées linéaires
- 🍃 feuilles basales aiguës au sommet, en cœur à la base, dentées et longuement pétiolées, souvent tachées de noir ; feuilles caulinaires plus étroites, les supérieures sessiles
- 🍏 tiges droites, feuillées dans les deux tiers inférieurs
- 🍏 capsules s'ouvrant latéralement par 2-3 pores

HABITATS

Pelouses et prairies montagnardes

REMARQUES

On peut citer également la Raiponce orbiculaire (*Phyteuma orbiculare*) à inflorescences rondes et plus petites. Cette espèce se rencontre plutôt dans les pelouses et est beaucoup plus sensible à la fertilisation (très bonne valeur indicatrice).

🚗 Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce moyennement sensible à la fertilisation.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce à valeur fourragère moyenne.

🔍 Descriptif

- 🌸 corymbe lâche
- 🌸 fleurs blanches à 5 pétales évasés, grandes (12-15 mm)
- 🍃 feuilles de la rosette irrégulièrement crénelées
- 🍏 tiges dressées, velue-visqueuses dans le haut
- 🍏 capsules saillantes ; présence de bulbilles à la base des tiges

HABITATS

Pelouses et prairies maigres.

REMARQUES

Cette espèce a un développement printannier fugace, de sorte qu'elle ne s'observe plus l'été. Il ne faut donc pas la chercher au mois d'août !

🚗 Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce sensible à la fertilisation, elle a une bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme non fourragère.

Petit Rhinante

Tartareille

Rhinanthus minor

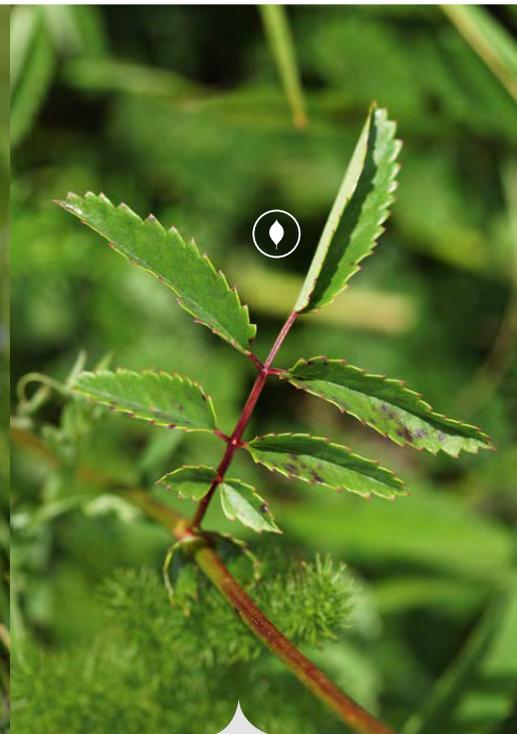
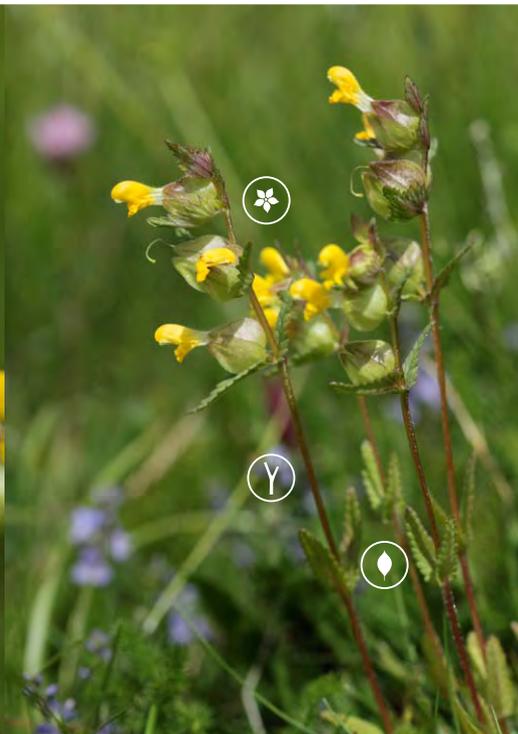
FAMILLE : Orobanchacées
 FLORAISON : mai - juin
 HAUTEUR : 15 - 50 cm
 LONGÉVITÉ : annuelle parasite
 FRÉQUENCE : forte

FAMILLE : Rosacées
 FLORAISON : juin - septembre
 HAUTEUR : 40 - 100 cm
 LONGÉVITÉ : vivace
 FRÉQUENCE : forte

Sanguisorbe officinale

Grande pimprenelle

Sanguisorba officinalis



* Équilibre agro-écologique

* Équilibre agro-écologique

🔍 Descriptif

-  grappe
-  calice glabre sur les deux faces, corole jaune à deux lèvres
-  feuilles opposées et dentées
-  tiges peu ramifiées à entrenœuds courts
-  capsules

HABITATS

Pelouses et prairies maigres.

REMARQUES

On observe également sur le territoire du Mézenc la Grande Rhinante (*Rhinanthus alectorolophus*), espèce proche et aux exigences écologiques similaires, qu'il n'est donc pas nécessaire de différencier dans une optique d'appréciation de la diversité floristique des prairies.

🚗 Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Sensible à la fertilisation et à la fermeture du tapis graminéen par les grandes graminées.

Cette espèce hémiparasite des graminées est une bonne indicatrice d'une dégradation du tapis graminéen soit du fait d'épisodes de sécheresse, d'invasion de rats taupiers ou de surpâturage. Elle ne devient jamais abondante dans des prairies équilibrées.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme non fourragère.

🔍 Descriptif

-  tête ovoïde
-  fleurs pourpre foncé sans pétales
-  feuilles composées de 5-15 folioles en cœur à la base, dentées, clairs dessous
-  tiges dressées peu feuillées
-  akènes inclus dans de faux-fruits ailés

HABITATS

Prairies humides à paratourbeuses, bas-marais

🚗 Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce à large amplitude trophique mais exclusivement liée aux zones fraîches, donc toujours très localisée dans le parcellaire agricole.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce à valeur fourragère moyenne.

Trèfle douteux

Trèfle jaune, Triol jaune

Trifolium dubium

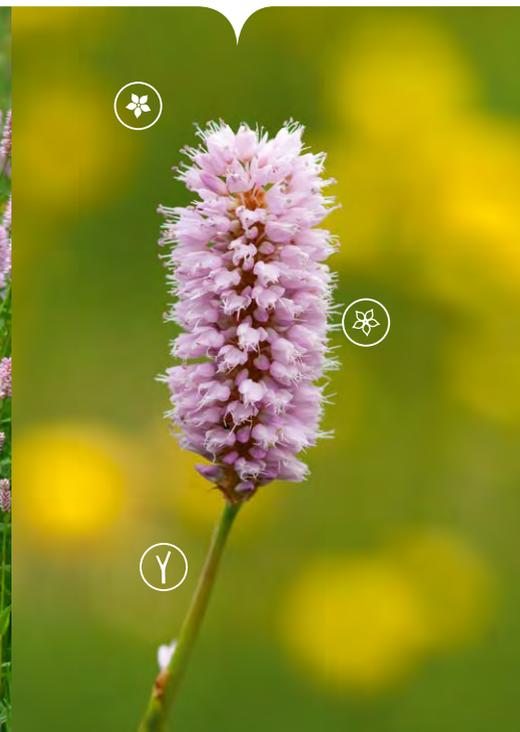
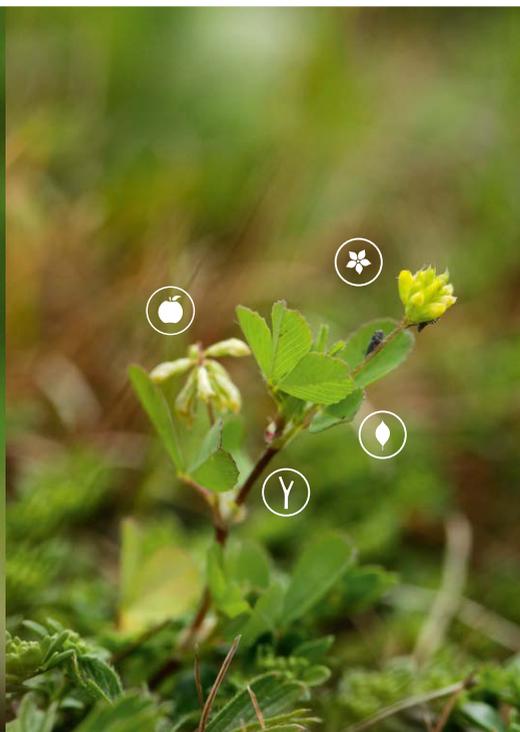
FAMILLE : Fabacées
FLORAISON : mai-septembre
HAUTEUR : 5 - 20 cm
LONGÉVITÉ : annuelle
FRÉQUENCE : forte

FAMILLE : Polygonacées
FLORAISON : mai - juillet
HAUTEUR : 20 - 80 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

Renouée bistorte

Bouïne, Bandine

Bistorta officinalis



🔍 Descriptif

-  en tête de 6 à 15 fleurs groupées
-  fleurs jaune pâle
-  composées de 3 folioles obovales en coin
-  tiges grêles, plus ou moins couchées, peu velues
-  gousses discrètes

RISQUE DE CONFUSIONS

Pas de risque de confusion sur le Mézenc du fait de l'absence des petites luzernes à fleurs jaunes.

HABITATS

Tous types de prairies et pelouses.

🚛 Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce des prairies maigres mais qui se maintient néanmoins dans des types de prairies très fertilisées. Elle est néanmoins sensible (en abondance) à une augmentation de la fertilisation.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce de bonne valeur fourragère, présentant des variations inter-annuelles importantes en termes d'abondance.

🔍 Descriptif

-  épi cylindrique très dense
-  fleurs roses
-  feuilles supérieures sessiles embrassantes et les inférieures brusquement rétrécies en pétiole ailé
-  tiges non ramifiées
-  akènes

HABITATS

Prairies et pelouses montagnardes plutôt fraîches. Les pratiques de fertilisation anciennes ont favorisé son extension dans les prairies de fauche.

🚛 Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce à large amplitude trophique et espèce tolérante à la fertilisation (faible valeur indicatrice).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce à considérer comme une fourragère médiocre.

Géranium des bois

Geranium sylvaticum

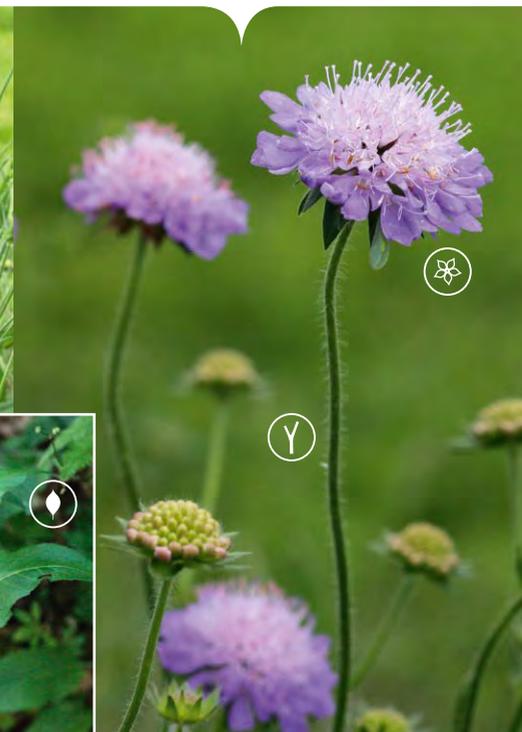
FAMILLE : Géraniacées
FLORAISON : juin - août
HAUTEUR : 40 - 80 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

FAMILLE : Caprifoliacées
FLORAISON : mai - octobre
HAUTEUR : 30 - 100 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

Knautie d'Auvergne

Knautia arvensis

* Équilibre agro-écologique



* Équilibre agro-écologique

🔍 Descriptif

- 🌿 cymes corymbiformes
- 🌸 pétales entiers ou à peine échancrés au sommet
- 🍃 feuilles à contour polygonal divisées en 5 - 7 lobes dentés
- 🌿 tiges noueuses, coriaces
- 🍏 carpelles allongés en becs

HABITATS

Prairies fraîches montagnardes ou prairies fertilisées.

REMARQUES

La présence de cette espèce est normale en bas de pente ou au niveau des zones de dépressions, mais la fertilisation lui permet de se développer plus largement dans les prairies.

🚗 Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce naturellement présente dans les zones fraîches aux sols plus riches. En revanche sa présence dans les prairies sèches marque un niveau de fertilité élevé (valeur indicatrice moyenne).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce de bonne valeur fourragère.

🔍 Descriptif

- 🌿 capitule hémisphérique
- 🌸 fleurs bleu violet à lilas ; corolle à 4 lobes
- 🍃 feuilles inférieures indivises, les autres profondément découpées.
- 🌿 tiges dressées feuillées
- 🍏 akènes

HABITATS

Pelouses et prairies.

🚗 Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Amplitude trophique moyenne et espèce tolérante à la fertilisation (valeur indicatrice moyenne). Espèce très sensible aux fauches précoces.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme une fourragère médiocre mais pour autant largement consommée et appréciée par les animaux

Achillée millefeuille

Achillea millefolium

FAMILLE : Asteracées
FLORAISON : juin - septembre
HAUTEUR : 20 - 70 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

FAMILLE : Fabacées
FLORAISON : avril-sept
HAUTEUR : 20-80 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

Gesse des prés

Lathyrus pratensis

* Flore à large amplitude



* Flore à large amplitude

Descriptif

-  corymbe compact de petits capitules
-  fleurs blanches à rosées
-  feuilles très découpées à folioles fins
-  tiges pubescentes parfois laineuses
-  akènes

HABITATS
Tous types de prairies

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION
Espèce présentant une large amplitude écologique ce qui la rend peu indicatrice.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE
Espèce de valeur fourragère moyenne

Descriptif

-  grappe de fleurs dressées
-  fleurs colorées jaunes et nombreuses
-  feuilles composées à 2 folioles aiguës, blanchâtre en dessous
-  tiges anguleuses
-  gousses

HABITATS
Pelouses et tous types de prairies mésophiles.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION
Espèce à large amplitude trophique. Espèce tardive favorisée par la fauche.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE
Légumineuse de bonne valeur alimentaire mais peu appétante au pré du fait d'un goût amer. Meilleure valorisation en fourrage sec. Sa croissance très tardive est intéressante en cas d'aléas climatiques retardant la fauche. En effet elle est en plein début de floraison lorsque les trèfles commencent à faner.

Lotier corniculé

Lotus corniculatus

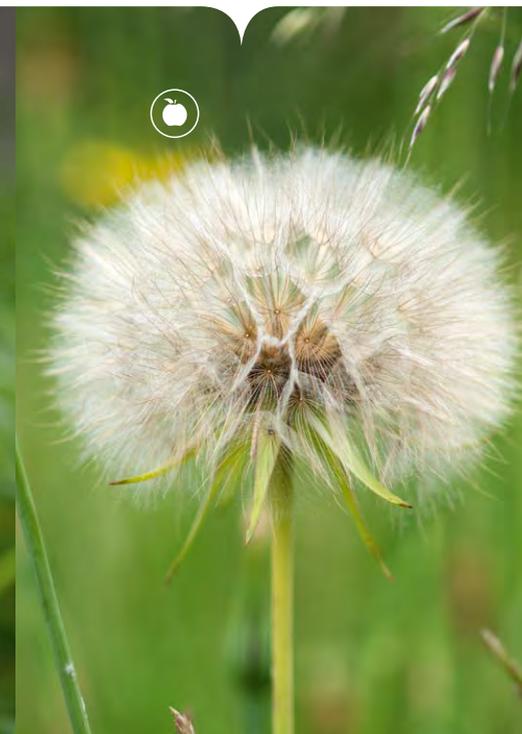
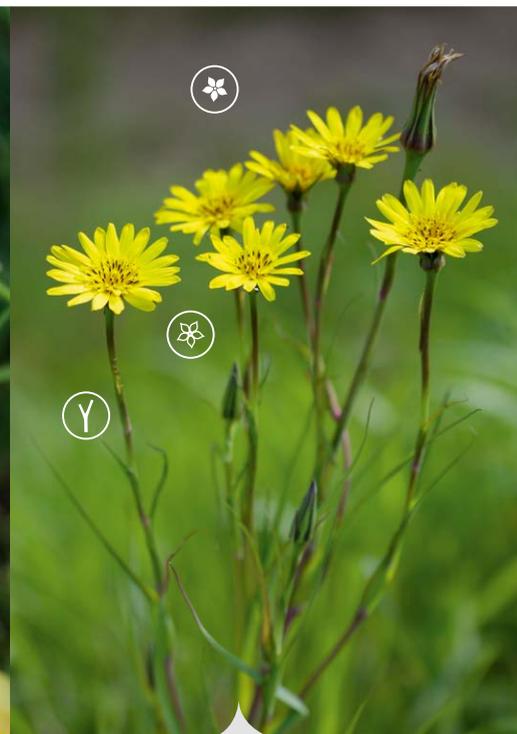
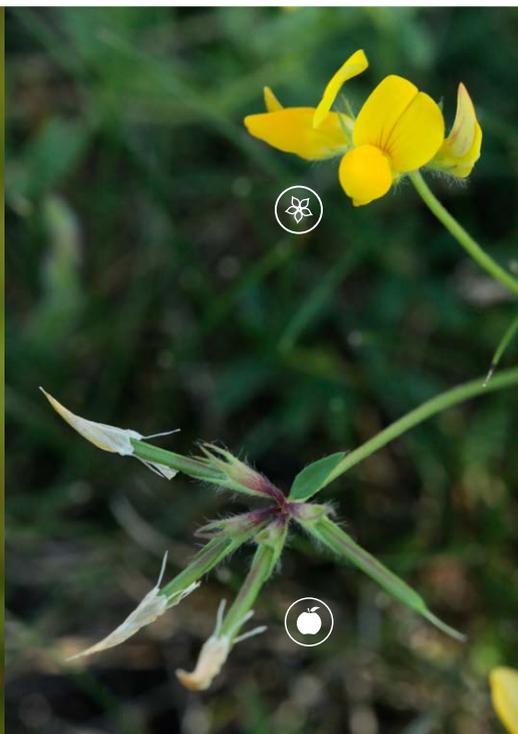
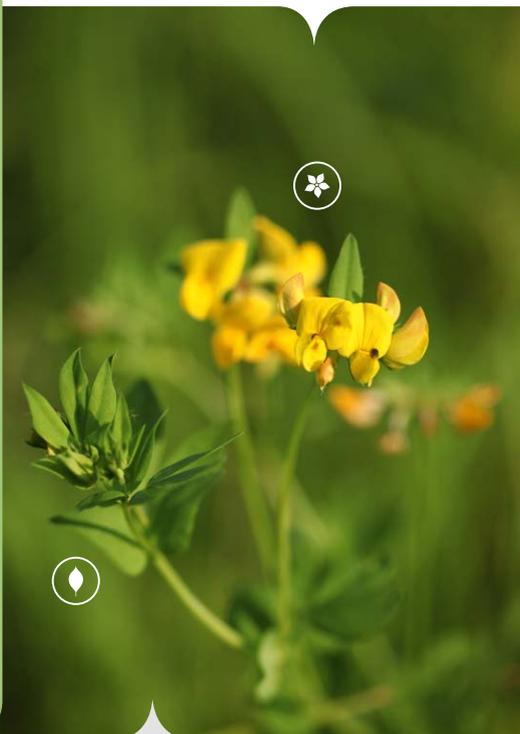
FAMILLE : Fabacées
FLORAISON : mai - septembre
HAUTEUR : 10 - 50 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

FAMILLE : Asteracées
FLORAISON : mai - septembre
HAUTEUR : 30 - 100 cm
LONGÉVITÉ : bisannuelle
FRÉQUENCE : forte

Salsifis des prés

Tragopogon pratensis

* Flore à large amplitude



* Flore à large amplitude

Descriptif

-  de 3 à 6 fleurs groupées sur un long pédoncule
-  fleurs jaunes papilionacées
-  3 folioles et 2 stipules ovales
-  tiges pleines
-  gousses allongées droites

HABITATS

Prairies maigres.

REMARQUES

Le Lotier corniculé est souvent associée aux trèfles dans les mélanges pour prairie temporaire.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce sensible à la fertilisation et à la fermeture du couvert par les grandes graminées. Elle est donc de ce fait plus abondante dans les pâtures que dans les prairies fauchées.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce de bonne valeur fourragère. Espèce à fort pouvoir antioxydant favorable à la bonne santé du troupeau. Espèce à développement tardif, particulièrement intéressante en zone de montagne.

Descriptif

-  grand capitule terminal sur long pédoncule
-  fleurs jaunes ligulées
-  feuilles embrassantes, linéaires, très longuement atténuées en pointe souvent tortillée, latex perlant à la cassure
-  tiges pas ou peu renflées sous les capitules
-  akènes

HABITATS

Tous types de prairies, pelouses.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Forte amplitude trophique et espèce très tolérante à la fertilisation (faible valeur indicatrice). En revanche espèce très sensible aux fauches précoces qui disparaît donc des parcelles enrubannées.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce à valeur fourragère moyenne.

Vesce cultivée

Vessa

Vicia gr. sativa

FAMILLE : Fabacées
FLORAISON : avril - octobre
HAUTEUR : 10 - 90 cm
LONGÉVITÉ : annuelle
FRÉQUENCE : forte

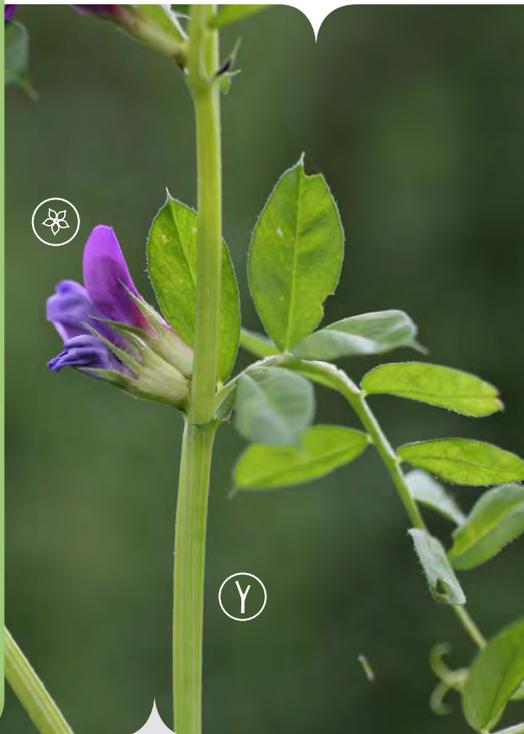
FAMILLE : Amaranthacées
FLORAISON : mai - août
HAUTEUR : 20 - 60 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : moyenne

Chénopode bon Henri

Épinard sauvage

Blitum bonus-henricus

* Flore à large amplitude



* Prairies peu diversifiées

Descriptif

- fleurs solitaires axillaires
- fleurs pourpre violacé
- feuilles à nombreuses folioles en nombre impair avec une vrille terminale ; folioles étroitement lancéolés à linéaires
- tiges plus ou moins poilues
- gousses

HABITATS

Tous types de prairies et pelouses.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce à très large amplitude qui se maintient dans les prairies riches. Elle est abondante dans tous les types de prairies du Mézenc.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Légumineuse de bonne valeur fourragère mais jamais très abondante dans les prairies.

Descriptif

- panicules de glomérules
- fleurs très petites, discrètes, vertes et parfois lavées de rouge
- feuilles sagittées comme celles des épinards
- tiges ascendantes peu ramifiées
- akènes

HABITATS

Espèce des ourlets nitrophiles développés sur sols frais, peu abondante dans les prairies du Mézenc.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce favorisée par des niveaux de fertilisation élevés.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme fourragère médiocre.

Anthrisque sylvestre

Cocude

Anthriscus sylvestris

FAMILLE : Apiacées
FLORAISON : mai - août
HAUTEUR : 40 - 120 cm
LONGÉVITÉ : bisannuelle
FRÉQUENCE : forte

FAMILLE : Apiacées
FLORAISON : mai - septembre
HAUTEUR : 50 - 200 cm
LONGÉVITÉ : bisannuelle
FRÉQUENCE : forte

Berce de Sibérie & Berce sphondyle

Heracleum sphondylium & *H. sibiricum*

X Prairies peu diversifiées



X Prairies peu diversifiées

Descriptif

- ombelles à 8 - 15 rayons
- fleurs petites, blanches, pétales de tailles inégales et légèrement échancrés
- feuilles pubescentes très découpées
- tiges creuses ascendantes feuillées pubescentes
- akènes légèrement renflés à la base

RISQUE DE CONFUSIONS

Distinction délicate avec le Cerfeuil doré. Ces espèces fréquentent les mêmes milieux et ont la même valeur indicatrice. L'Anthrisque sylvestre est beaucoup plus abondant.

HABITATS

Prairies riches, lisières forestières sur des sols riches en matière azotée.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce favorisée par les amendements azotés (lisier notamment) et par la pratique de fauche tardive qui lui laisse le temps d'amener ses graines à maturité.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme non fourragère mais les feuilles sont consommées, tant en frais qu'en sec. En revanche les tiges épaisses engendrent des refus importants à l'auge.

Descriptif

- ombelles à 15 - 30 rayons
- fleurs petites, blanches, pétales de tailles inégales et largement divisés en deux
- feuilles pubescentes peu découpées
- tiges ascendantes feuillées pubescentes
- akènes

RISQUE DE CONFUSIONS

Sur le Mézenc, on rencontre en abondance la Berce de Sibérie (*Heracleum sibiricum*), espèce proche d'*H. sphondylium* mais plus montagnarde, de plus petite taille et aux fleurs jaunâtres, et dont la présence indique les mêmes niveaux de fertilisation.

HABITATS

Prairies et lisières forestières sur des sols riches en matière azotée.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce favorisée par les amendements azotés (lisier notamment) et par la fauche tardive qui lui laisse le temps d'amener ses graines à maturité.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme non fourragère mais largement consommée, tant en frais que en sec (foin).

Pissenlit commun

Baraban, Pissalach

Taraxacum sect. Taraxacum

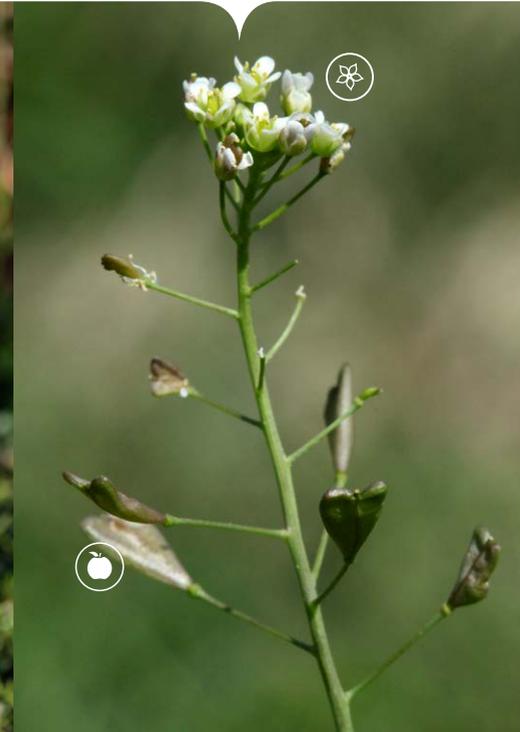
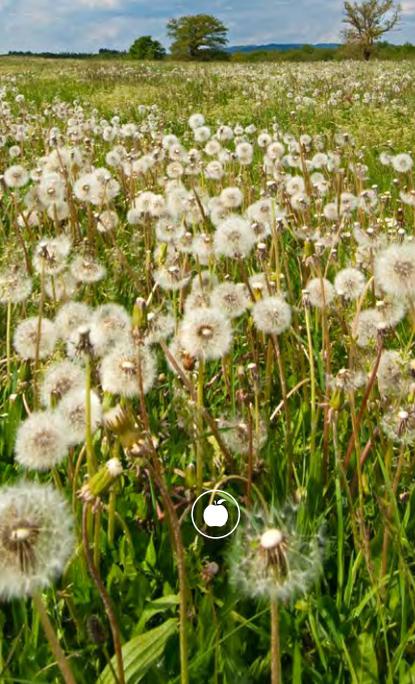
FAMILLE : Astéracées
FLORAISON : avril - août
HAUTEUR : 5 - 30 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : forte

FAMILLE : Brassicacées
FLORAISON : mars - août
HAUTEUR : 5 - 60 cm
LONGÉVITÉ : annuelle
FRÉQUENCE : moyenne

Capselle

bourse-à-pasteur

Capsella bursa-pastoris



X Prairies peu diversifiées

X Prairies dégradées

Descriptif

-  capitules
-  fleurs nombreuses ligulées, jaune doré.
-  rosettes basales de feuilles plus ou moins découpées
-  tiges creuses non feuillées
-  akènes surmontés d'une aigrette (pappus)

HABITATS

Tous types de milieux frais ou riches en éléments nutritifs.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce à large amplitude trophique mais répondant très rapidement à la disponibilité de l'azote, et donc favorisée par les épandages de lisier. L'abondance du Pissenlit commun dans les prairies est un très bon indicateur du niveau de fertilisation (au-delà de 25 % de recouvrement).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme une fourragère médiocre.

Descriptif

-  grappes
-  fleurs blanches de très petite taille
-  feuilles très découpées dont les feuilles basales formant une rosette
-  tiges ascendantes ramifiées
-  silicules

HABITATS

Cultures, friches annuelles eutrophiles. Espèce naturellement absente dans les prairies du Mézenc.

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce à reproduction sexuée nécessitant des plages de sols nus et une fertilisation assez élevée, ce qui la rend assez caractéristique des prairies pâturées et des prairies temporaires fertilisées où le sol nu est abondant. Normalement cantonnée aux entrées de parcelles, elle est une très bonne indicatrice d'une dégradation temporaire d'une parcelle par surpâturage mais également d'une fertilisation élevée.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme non fourragère et peu valorisée car de petites tailles et à développement fugace.

Cirse des champs

Cirsium arvense

FAMILLE : Astéracées
FLORAISON : mai - septembre
HAUTEUR : 40 - 100 cm
LONGÉVITÉ : vivace à rhizomes
FRÉQUENCE : moyenne

FAMILLE : Géraniacées
FLORAISON : avril - septembre
HAUTEUR : 20 - 100 cm
LONGÉVITÉ : vivace
FRÉQUENCE : moyenne

Géranium des Pyrénées

Geranium pyrenaicum



🔍 Descriptif

- capitules nombreux et disposés en panicule corymbiforme lâche
- fleurs petites, lilas
- feuilles nombreuses, découpées, épineuses, peu embrassantes sur les tiges
- tiges ascendantes feuillées pubescentes
- akènes

HABITATS
Friches, prairies piétinées.

🚗 Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION
Espèce indicatrice de prairies surpiétinées. Multiplication végétative importante chez cette espèce rendant son élimination délicate.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE
Espèce considérée comme non fourragère et très peu consommée du fait de ses tiges et feuilles épineuses.

🔍 Descriptif

- cymes corymbiformes
- pétales nettement échancrés au sommet
- feuilles peu découpées à contour arrondi
- tiges noueuses, coriaces
- carpelles allongés en becs

RISQUE DE CONFUSIONS
D'autres petites espèces de géranium sont morphologiquement proches, mais elles sont absentes du Mézenc, et indiquent également une dégradation du tapis herbacé.

HABITATS
Prairies fraîches et fortement fertilisées.

🚗 Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION
Espèce naturellement absente des prairies « naturelles » du Mézenc qu'on ne rencontre que dans les types de prairies les plus dégradées, ou aux abords des bâtiments d'exploitation. Elle caractérise sur le Mézenc des niveaux de fertilisation très élevés ou des parcelles « parking » situées à proximité des bâtiments.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE
Espèce considérée comme fourragère médiocre.

Oseille crêpue

Patience crêpue, Ramble

Rumex crispus

FAMILLE : Polygonacées
 FLORAISON : mai-août
 HAUTEUR : 30 - 150 cm
 LONGÉVITÉ : vivace
 FRÉQUENCE : faible

FAMILLE : Caryophyllacées
 FLORAISON : mars - octobre
 HAUTEUR : 5 - 50 cm
 LONGÉVITÉ : annuelle
 FRÉQUENCE : faible

Stellaire intermédiaire

Mouralhou, Mouron blanc

Stellaria media

✘ Prairies dégradées

✘ Prairies dégradées



🔍 Descriptif

- 🌸 panicules lâches
- 🌸 fleurs petites, discrètes, verdâtres souvent lavées de rouges
- 📏 feuilles atténuées à la base, crénelées sur leurs marges
- 📏 tiges noueuses, coriaces
- 🍏 akènes

RISQUE DE CONFUSIONS

Une espèce à l'écologie similaire et très semblable, la Patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*), se rencontre également sur le Mézenc mais est moins fréquente. Elle se distingue par ses feuilles arrondies à la base et l'absence de crénelure sur les marges des feuilles. On peut également citer la Patience des Alpes (*Rumex alpinus*).

HABITATS

Prairies fraîches ou prairies fertilisées.

🚛 Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce naturellement absente du Massif du Mézenc mais se développant aux abords des fermes... Sa présence dans une prairie de fauche marque des niveaux de fertilisation élevés (bonne valeur indicatrice).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce de valeur fourragère médiocre se lignifiant rapidement (refus important en foin).

🔍 Descriptif

- 🌸 cymes terminales lâches
- 🌸 fleurs petites, à 5 pétales blancs bifides (donnant l'impression de 10 pétales)
- 📏 feuilles opposées à limbe entier
- 📏 tiges à nœuds renflés munies sur un côté d'une ligne de poils alternant d'un nœud à l'autre
- 🍏 capsules sphériques

HABITATS

Prairies fraîches ou fortement fertilisées.

🚛 Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce annuelle des sols riches marquant une fertilisation élevée et la présence de sol nu. Bien présente dans les entrées de parcelles, sa présence sur le reste de la parcelle marque une intensité d'exploitation forte.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce de petite taille considérée comme une fourragère médiocre.



Guide technique

Les Prairies du Mézenc

Guide de reconnaissance des prairies de l'AOP Fin Gras du Mézenc

La richesse des prairies du Mézenc est d'origine complexe : elle reflète les originalités géologique, climatique, agricole et culturelle locales. La valorisation de ce territoire contraignant au travers d'une viande, le Fin Gras du Mézenc, est la dernière étape de siècles de travail de paysans qui lèguent aujourd'hui un territoire d'exception en phase avec les attentes de la société sur ce qu'il convient d'appeler désormais la multifonctionnalité de l'agriculture.

Remerciements : Jean-Luc Campagne, Arnaud Descheemacker, Nicolas Guillaume, Luce Mansot, Stéphane Perera ; ainsi qu'aux éleveurs rencontrés dans le cadre de ce travail : Bernard Allix, Bernard Bonnefoy, Sébastien Bourdely, Frédéric Chazalon, Anthony Jouffre, Hervé Jourdan, Guillaume Marcon, Denis Méjean.

Crédits photographiques : Laurent Chabrol, Michel Charlat, Arnaud Descheemacker, Bruno Gravelat, Pierre-Marie Le Hénaff, Mickaël Mady, Olivier Nawrot, Luc Olivier, Stéphane Perera, Véronique Popinet.

Rédaction des textes introductifs : Richard Bonin, Emmanuel Forel, Pierre-Marie Le Hénaff, Yannick Pochelon.

Coordination et rédaction des fiches techniques : Pierre-Marie Le Hénaff.

Conception graphique : Stéphane Perera / CBN Massif central. **Réalisation :** septembre 2017.

ISBN : 979-10-96518-05-0.

© Photo de couverture : V. POPINET / INRA Monts d'Ardèche

www.cbnmc.fr



Conservatoire botanique national du Massif central



Le Bourg
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
Téléphone : 04 71 77 55 65
Télécopie : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr

www.cbnmc.fr

Ce guide a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Massif central, avec l'appui technique du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, de l'Association Fin Gras du Mézenc et de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, et avec le soutien financier de l'Union européenne et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

